Réalisé par l'Observatoire Régional de la Santé d'Auvergne

A CARDOSO, M VENZAC, S MAQUINGHEN

DROGUES ET DÉPENDANCES

QUELLES DIFFÉRENCES DE CONSOMMATION ENTRE LE MILIEU URBAIN ET LE MILIEU RURAL ?

Novembre 2012

Observatoire régional de la santé d'Auvergne
58 allée du Pont de la Sarre
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 98 75 50 Fax 04 73 91 55 84
www.ors-auvergne.org

Centre ressources Auvergne addictions
Centre Médico-Psychologique B
CHU Gabriel Montpied
58, rue Montalembert
63003 CLERMONT-FERRAND
www.addictions-auvergne.fr/cr2a

Sommaire

Introduction **5**

1. Analyse bibliographique **6**

1.1. Contexte 6

1.2. L'alcool, le produit le plus diffusé 8

1.3. Tabac, cannabis, cocaïne… 10

1.4. Synthèse 12

2. Urbain-Rural : Quelles différences en Auvergne ? **13**

2.1. Contexte et méthode 13

2.2. Le tabac 15

2.2.1. L'expérimentation du tabac *15*

2.2.2. Les fumeurs *17*

2.2.3. Les fumeurs intensifs *22*

2.2.4. Tabac et dépendance *24*

2.3. L'alcool 26

2.3.1. Consommation d'alcool au cours de la vie *26*

2.3.2. Consommation d'alcool au cours de l'année *28*

2.3.3. Type de consommation d'alcool *30*

2.3.4. Consommation massive d'alcool *33*

2.3.5. Consommation à risque d'alcool *36*

2.3.6. Consommation excessive d'alcool et risque de dépendance *38*

2.3.7. Ivresses au cours de la vie *41*

2.3.8. Ivresses au cours de l'année *43*

2.3.9. Ivresses répétées *45*

2.3.10. Ivresses régulières *46*

2.4. Les drogues illicites 48

2.4.1. Proposition de cannabis *48*

2.4.2. Accessibilité au cannabis *50*

2.4.3. Consommation de cannabis au cours de la vie 52

2.4.4. Consommation de cannabis au cours de l'année 54

2.4.5. Consommation récente de cannabis 56

2.4.6. Consommation régulière de cannabis 57

2.4.7. Mode d'approvisionnement de cannabis 59

2.4.8. Expérimentation d'autres drogues illicites (hors cannabis) au cours de la vie 60

2.4.9. Consommation d'autres drogues illicites (hors cannabis) au cours de l'année 63

2.5. La polyconsommation 64

2.6. Synthèse 66

Bibliographie 69

Introduction

Le Centre ressources Auvergne addictions (CR2A) est un lieu de ressources qui s'intéresse à l'ensemble des questions liées aux addictions, aux drogues licites comme illicites. Il est à disposition des chefs de projet et coordinateurs de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT), de l'ensemble des acteurs de la politique publique, des professionnels de la prévention, de la lutte contre le trafic, de l'application de la loi, de la prise en charge sanitaire et sociale. Il est organisé autour de trois missions : l'information, l'observation et le soutien méthodologique.

La mission observation du CR2A a pour objectif d'avoir une vision globale, structurée et multifactorielle des trois volets du plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies et de leur mise en œuvre dans la région : prévention, soin, rappel à la loi. Cette mission vise en particulier à faciliter la mise en œuvre d'une politique de prévention globale qui recouvre l'éducation à la santé et l'éducation au respect de la loi et du vivre ensemble.

L'Observatoire régional de la santé d'Auvergne (ORS Auvergne) a été sollicité par le CR2A afin d'établir une recherche détaillée, à l'échelle nationale et régionale, portant sur la différence des profils de consommateurs entre le milieu urbain et le milieu rural.

Pour ce faire, ce présent rapport se compose de deux parties :

- une analyse bibliographique recensant les études traitant de ce sujet au niveau national ;
- les résultats du Baromètre santé 2010, enquête auprès des Auvergnats âgés de 15 à 85 ans, permettant d'établir des profils de consommateurs de substances psychoactives selon la zone d'habitation.

1. Analyse bibliographique

1.1. Contexte

L'influence de la zone d'habitation sur l'émergence des troubles comportementaux à l'adolescence a souvent été étudiée notamment chez les Anglo-saxons ou chez les Canadiens. La majorité de ces études portent sur une population âgée de 15 à 24 ans. Cette classe d'âge correspond à celle où les premières expériences de prises de produits licites ou illicites ont lieu. C'est également à ce moment de la vie que les consommations régulières sont susceptibles de s'installer durablement [1].

Le passage de l'enfance à l'âge adulte est un moment charnière dans la vie de chaque individu. Cela correspond à la période où l'enfant est confronté à de nombreux changements tant sur le plan physique, émotionnel, cognitif, moral et social, avant de devenir adulte. Ce chamboulement dans la vie de l'adolescent le confronte parfois à des situations stressantes et l'amène souvent à faire des choix plus ou moins judicieux pour son avenir. « *Tina Hotton et Dave Haans (2004) soutiennent que l'influence des pairs par rapport à la consommation d'alcool et de drogues est considérable, cependant ce n'est pas le seul facteur qui influence ce comportement à risque. L'âge, le sexe, la consommation des parents, la relation parent-enfant, la situation familiale, les résultats scolaires et l'engagement scolaire sont d'autres facteurs qui motivent les jeunes à consommer de l'alcool et des drogues* » [2].

Les principales conclusions découlant de ces études montrent qu'il existe un lien étroit entre violence, délinquance, consommations de drogues (licites ou illicites) et urbanisation. Ce type de comportement est principalement mis en évidence chez les hommes.

Pour ce qui est de la consommation d'alcool, il semblerait qu'elle soit plus importante en zone rurale, notamment chez les jeunes garçons.

En France, l'influence de la zone d'habitation portant sur la différence des profils des consommateurs est rarement abordée [3] même si les pouvoirs publics et les acteurs de santé et de prévention font preuve d'une attention particulière sur la consommation de produits psychoactifs chez les adolescents [1]. Trois dispositifs permettent d'observer les consommations de produits psychoactifs à l'adolescence :

- l'enquête HBSC (Health behaviour in school-aged children) qui cible des élèves âgés de 11, 13 et 15 ans. Elle est conduite tous les quatre ans et a été mise en place par un réseau international de chercheurs sous l'égide de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) ;

- l’enquête Espad (European school survey project on alcohol and other drugs), conduite par l’OFDT (Observatoire français des drogues et des toxicomanies), qui concerne les élèves de 16 ans ;
- l’enquête Escapad (Enquête sur la santé et les comportements lors de l’appel de préparation à la défense), mise en place également par l’OFDT, qui interroge les adolescents âgés de 16 et 17 ans.

Ces trois enquêtes étudient l’expérimentation, la fréquence de consommation, l’évolution des usages et les facteurs qui y sont associés tout au long de l’adolescence. La répétition de ces enquêtes dans le temps permet également d’observer les changements de comportements des différentes générations étudiées au cours des dernières années.

1.2. L'alcool, le produit le plus diffusé

À 17 ans, l'alcool correspond à la drogue licite la plus diffusée en France. Près de neuf jeunes sur dix (91,0 %) déclarent avoir déjà bu de l'alcool. Même si, en 2011, l'expérimentation d'alcool est en légère baisse, les usages fréquents de ce produit sont, quant à eux, en augmentation entre 2008 et 2010 [4].

« *Moins d'alcool, plus d'ivresse* », ce paradoxe est le fruit du rapport qu'entretiennent les nouvelles générations avec l'alcool. En effet, si les ivresses régulières semblent diminuer ces dernières années, les ivresses occasionnelles au contraire paraissent progresser.

Cette alcoolisation ponctuelle massive concerne plus d'un jeune sur deux quel que soit le sexe : 53,2 % déclarent avoir bu au moins cinq verres en une même occasion au cours du mois écoulé. Ce comportement est plus souvent un comportement masculin même si les filles sont aussi concernées (respectivement 59,7 % contre 46,5 %). L'augmentation de ces comportements semble être le signe d'une modification des modes de consommation chez les jeunes. En effet, si l'alcoolisation importante lors d'une même occasion est nettement plus répandue chez les adolescents consommateurs réguliers d'alcool, elle est également très présente aujourd'hui chez les jeunes qui boivent plus rarement (moins de dix fois dans le mois) [4].

« *Les disparités régionales ou sociales en termes de consommation d'alcool sont fortes. Elles influent sur la précocité, l'intensité et les modes d'exposition des adolescents au produit alcool* » [5]. Une étude française sur les troubles du comportement chez les 13-16 ans, publiée par l'Ined (Institut national d'études démographiques) en 1993, a cherché à mesurer le poids de la zone d'habitation sur l'émergence de ces troubles. L'une des conclusions de cette étude montre que les jeunes des milieux ruraux sont plus à même de consommer de l'alcool de façon régulière que ceux vivant en zone urbaine. Ce comportement est particulièrement vrai chez les jeunes garçons, où 6,0 % des ruraux déclarent consommer de l'alcool de façon régulière contre seulement 4,0 % des urbains [3].

Une autre étude, conduite par la DJEPVA (Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative) et l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) et publiée en 2009, portant sur l'alcoolisation festive des 16-21 ans, confirme que le lieu de vie, qu'il soit urbain, périurbain ou rural est l'un des facteurs poussant à la consommation ou à la non-consommation d'alcool. Cette étude consistait à recueillir des paroles, des mots, des images sur la consommation d'alcool des jeunes auprès de professionnels maîtrisant le sujet. Les conclusions obtenues sont partagées. Même si leur secteur de travail est identique, les professionnels interviewés ne sont pas tous du même avis. « *Pour certains, il existe un vrai problème d'alcool chez les jeunes « vivant à la campagne », alors que pour d'autres il est d'abord « urbain »* » [6].

« Il y a plusieurs manières de consommer. En ville c'est plus soft, à la campagne c'est un vrai drame ».

« À la campagne les jeunes boivent pas plus qu'en ville ».
« À la campagne les jeunes boivent bien plus, c'est un problème. Ils n'ont rien à faire d'autre ».
« Rural, urbain pas de grosse différence, la seule différence c'est dans l'exposition du problème. L'anonymat de la ville ce n'est pas la même chose ».
« Ils ont un permis de chasse, et croyez-moi l'image du chasseur elle n'est pas volée ».
« À la campagne l'alcool c'est normal, c'est encore dans les mentalités. Un jeune qui ne boit pas c'est…comment dire…enfin… »
« Dans les cités, ils ont la bière à la main dès 9 heures ». [6]

Les propos des différents professionnels de terrain, énoncés ci-dessus, n'ont pas permis de conclure sur l'influence de la zone d'habitation dans la consommation d'alcool chez les jeunes. Les sociologues de l'urbain indiquent, quant à eux, que le style de vie et la culture urbaine se sont aujourd'hui imposés comme référence. Ainsi, les jeunes ruraux sont confrontés aux mêmes difficultés que les urbains et ces dernières sont parfois vécues de façon plus intense qu'en milieu urbain. Pour lutter contre le manque de distractions, en comparaison avec les zones urbaines où le milieu culturel est souvent plus développé, les jeunes ruraux vont plus facilement avoir recours à la consommation d'alcool pour lâcher prise et vivre des moments forts entre amis. En somme, « *le monde rural n'échappe pas non plus aux modes de sociabilités liés à la consommation de produits* » [6].

En 2008, lors de ses journées de la prévention, l'Inpes (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé) a abordé le sujet de l'alcool en milieu rural. Une présentation de données, issues du baromètre santé 2005, a été réalisée afin de décrire la consommation d'alcool en fonction du lieu d'habitation et de faire éventuellement apparaître des disparités entre ces différents lieux de vie. Ces données montrent que la consommation d'alcool est très variable en fonction des générations. En effet, chez les jeunes, il existe une véritable spécificité du monde rural. La consommation quotidienne d'alcool, les ivresses régulières et les ivresses rapides (« binge drinking ») y sont plus fréquentes que chez les jeunes urbains. Cependant, chez les plus âgés, aucune différence significative n'est observée selon le lieu où réside l'individu interrogé [7].

En France, la consommation d'alcool est fortement liée aux relations sociales (repas de famille, sorties entre amis…). La recherche de l'ivresse chez les jeunes est d'ailleurs souvent vue comme un facteur favorisant la sociabilité. D'ailleurs, l'alcool est un produit qui, contrairement au tabac, se consomme en groupe. Ainsi, deux types de comportement sont observés chez les jeunes en fonction des personnes qui les entourent au moment de leur consommation d'alcool. Lorsqu'ils sont en famille, cette consommation semble modérée, mais elle paraît plutôt excessive lorsqu'ils se retrouvent entre amis. Ce lien entre sociabilité et consommation se retrouve aussi bien dans les résultats du baromètre santé que dans ceux des enquêtes HBSC.

1.3. Tabac, cannabis, cocaïne…

« En France, c'est principalement au cours des années 1980 et 1990, dans un contexte d'urgence créé par l'irruption du sida, que la question de dépendances et de la toxicomanie est devenue un objet de santé publique » [5]. Ce contexte a fortement influencé la politique publique de lutte contre la toxicomanie. L'adolescent et l'image du « jeune en danger » ont ainsi fait l'objet d'une attention toute particulière de la part des pouvoirs publics et des acteurs de santé et de prévention [5].

Comme pour la consommation d'alcool, l'expérimentation ou l'usage régulier de drogues sont les signes d'une identité sociale pour les adolescents, au travers notamment de moments festifs. Cette première expérimentation est souvent influencée par les pairs ou la cellule familiale [5].

À 17 ans, les drogues les plus consommés, après l'alcool, sont le tabac (68,4 %) et le cannabis (41,5 %). En 2011, l'expérimentation de tabac est en légère baisse alors que la consommation de cannabis semble se stabiliser.

Dans les années 1980, des études ont mis en évidence des consommations d'alcool et de tabac plus importantes en milieu urbain qu'en milieu rural [3]. Aujourd'hui, cette tendance semble s'être inversée. En effet, la part de consommateurs réguliers de cigarettes semble plus importante en milieu rural (39 %) qu'en milieu urbain (36 %) [8].

Cependant, si la consommation de drogues licites (tabac et alcool) est en baisse en milieu urbain, la consommation de drogues illicites y est plus importante qu'en milieu rural, notamment chez les garçons [3]. En effet, plus un jeune habite dans un milieu urbanisé, plus il souligne la simplicité de se procurer de la drogue. Dans les grandes villes, la part d'individus déclarant une facilité d'accès à la drogue près de chez eux est nettement plus importante qu'en milieu rural (68 % contre 56 %). Les jeunes urbains comptent également parmi leur entourage davantage de consommateurs de cannabis ou d'autres drogues (71 % contre 66 %). Les individus des zones urbanisées se voient plus facilement proposer du cannabis que ceux résidant en zone rurale. De plus, le taux de jeunes urbains ayant expérimenté le cannabis ou d'autres drogues ou ayant consommé du cannabis au cours des trente derniers jours est deux fois plus important qu'en milieu rural. Toutefois, aucune différence significative n'est observée quant à la consommation récente d'autres drogues que le cannabis [3].

En milieu urbain, ce serait l'effet de groupe qui inciterait les jeunes à expérimenter ces drogues illicites. Ces derniers déclarent d'ailleurs plus souvent subir une pression de la part des autres jeunes pour passer à l'acte. En milieu rural, c'est la curiosité qui semble pousser les jeunes à expérimenter ces produits illicites.

La drogue illicite considérée comme étant la plus dangereuse est la cocaïne pour les ruraux et le crack pour les urbains. De plus, les individus en zones rurales ont plus souvent conscience de la dangerosité du cannabis. À l'inverse, ils perçoivent moins la dangerosité du

tabagisme régulier. La principale peur liée à la consommation de cannabis est la crainte de dépendance pour les urbains alors qu'en milieu rural, ce comportement laisse plutôt entrevoir des problèmes avec la justice. De plus, les habitants du milieu rural seraient plus favorables à des punitions envers les consommateurs de drogues [8].

« *Une différence nette apparaît entre les zones : les comportements traditionnels, souvent plus socialement acceptés, voire valorisés, prédominent en zone rurale, il en est ainsi du tabagisme et de l'alcoolisation, par contre les conduites plus délictueuses, comme la consommation de drogues illicites, sont plus fréquentes en zone urbaine* » [3].

Certains professionnels de la jeunesse, implantés en milieu rural, alertent toutefois les pouvoirs publics sur une consommation de cannabis et d'opiacés de plus en plus fréquente en zone rurale du fait d'une augmentation de l'accessibilité de ces produits et d'une plus faible présence policière dans ces zones [9].

La disponibilité de cocaïne ou d'ecstasy est de plus en plus présente sur le territoire français. De nouveaux réseaux voient le jour. Une majorité d'entre eux ont déjà une longue expérience du trafic de cannabis. Ils élargissent leur gamme de produits, ces derniers (cocaïne ou ecstasy) étant plus rémunérateurs. L'accessibilité de la cocaïne et de l'ecstasy progresse dans certains milieux festifs et ces produits apparaissent depuis quelques années dans l'espace urbain.

1.4. Synthèse

En France, très peu d'études portent spécifiquement sur l'analyse des différences de comportement entre urbains et ruraux en termes d'addictions.

Toutefois, au vu des différentes études analysées, la zone d'habitation pourrait influencer les différents profils de consommateurs de drogues licites et illicites ou les différences de comportements des individus (trafic de drogues, violences...).

Les personnes vivant en milieu rural semblent davantage faire preuve de conservatisme. Elles adoptent des comportements plus traditionnels, plus acceptables aux yeux de la société. Ainsi, les ruraux semblent plus souvent tournés vers le tabagisme et l'alcoolisme, même si ces comportements ne sont pas sans risque.

L'urbanisation semble au contraire être moteur de changement. Elle peut parfois s'accompagner de consommations de drogues illicites, de délinquance et de violence. L'effet de groupe semble avoir une importance primordiale dans ce milieu de vie. La consommation de drogues dures et les comportements qui en découlent sont en plein développement.

Ces changements de conduites, observés en zone urbaine, pourraient dans les années à venir s'étendre aux zones péri-urbaines puis rurales. Les phénomènes d'addictions en milieu rural paraissent aujourd'hui faire preuve d'une croissance fulgurante. En effet, l'alcool mais également les produits illicites semblent circuler sans grande difficulté. La circulation rapide des drogues sur une population isolée et en difficulté pourrait être plus préjudiciable.

2. Urbain-Rural : quelles différences en Auvergne ?

2.1. Contexte et méthode

Les données présentées ici sont issues du Baromètre santé 2010. Il a été réalisé pour la première fois au début des années 1990 par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes). Il est reconduit tous les cinq ans et aborde des thèmes variés liés à la santé (addiction, santé mentale, sexualité…). L'objectif de cette étude est de décrire les principaux comportements, attitudes et perceptions liés à l'état de santé de la population française. Répétées régulièrement, ces enquêtes permettent de suivre les évolutions des comportements de santé et d'estimer l'impact des politiques de santé et de prévention mises en œuvre.

Depuis la fin des années 90, en lien avec la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé (Fnors), le Baromètre santé multithématique national s'est décliné en région. Par la constitution d'échantillons régionaux, ces déclinaisons permettent de mener des analyses au niveau régional. En 2010, pour la première fois, l'Auvergne faisait partie des régions ayant une extension régionale. Grâce au soutien financier de l'Agence régionale de santé (ARS), un sur-échantillon d'individus âgés de 15 à 85 ans en Auvergne complète les individus habitant en Auvergne issus de l'échantillon national.

Quel que soit le type d'usage, le tabac et l'alcool sont les substances psychoactives les plus consommées en France [10].

Le tabac est largement expérimenté : en 2010, on estime à 13,4 millions le nombre de fumeurs réguliers chez les 11-75 ans en France métropolitaine [11]. Le tabac est une substance psychoactive provoquant de lourdes conséquences en termes de santé publique. Il est responsable d'environ 73 000 décès par an [12].

L'alcool est consommé, au moins occasionnellement, par une très large majorité de Français : en 2010, d'après l'OFDT et l'Inpes, 8,8 millions de Français sont des usagers réguliers d'alcool et 5,0 millions des usagers quotidiens [11]. L'alcool est, plus ou moins directement, à l'origine d'un certain nombre de pathologies et peut être notamment la cause d'accidents, de rixes ou de suicides. En 2006, le nombre de décès annuels attribuables à l'alcool en France est évalué à 33 000 [13].

Le cannabis est le produit illicite le plus fréquemment consommé : selon les estimations de l'Inpes et de l'OFDT, 1,2 million de personnes âgées de 11 à 75 ans en consomment régulièrement en France. Les autres drogues illicites sont expérimentées de manière beaucoup plus marginale [11].

Le Baromètre santé est réalisé suivant un sondage aléatoire à deux degrés : le ménage puis l'individu à interroger sont déterminés [14]. Pour être éligible, la personne devait avoir entre 15 et 85 ans et parler français. L'échantillon national comprend 27 653 individus issus de l'ensemble de la France métropolitaine

Dans le cadre de cette analyse, la distinction entre milieu urbain et milieu rural a été réalisée à partir de la taille de la commune avec le seuil de 2 000 habitants. L'échantillon régional est composé de 1 459 individus dont 786 vivant en milieu urbain et 669 habitant une zone rurale[1].

Le questionnaire sur la consommation de tabac, d'alcool et de drogues illicites a été posé à l'ensemble de l'échantillon régional. Cependant, les effectifs par catégories peuvent parfois être faibles et l'interprétation des résultats doit donc se faire avec prudence.

Le seuil de significativité retenu pour l'analyse des écarts observés est de 5 %.

Les données présentées ici permettent de dresser un état des lieux en région quant à la consommation de tabac, d'alcool et de drogues illicites chez les 15-85 ans en milieu urbain et en milieu rural.

[1] Pour quatre individus, le lieu d'habitation n'était pas connu.

2.2. Le tabac

2.2.1. L'expérimentation du tabac

Quelle que soit la zone d'habitation, près des trois quarts des 15-85 ans résidant en Auvergne ont déjà expérimenté le tabac au cours de leur vie. Ils sont 73,3 % à avoir expérimenté le tabac en milieu urbain contre 71,1 % en milieu rural. Globalement, il n'y a pas de différence significative entre les expérimentateurs de tabac vivant en milieu urbain et ceux vivant en milieu rural.

Figure 1 : Expérimentation de tabac selon le sexe et la zone d'habitation *(n=1 454)*

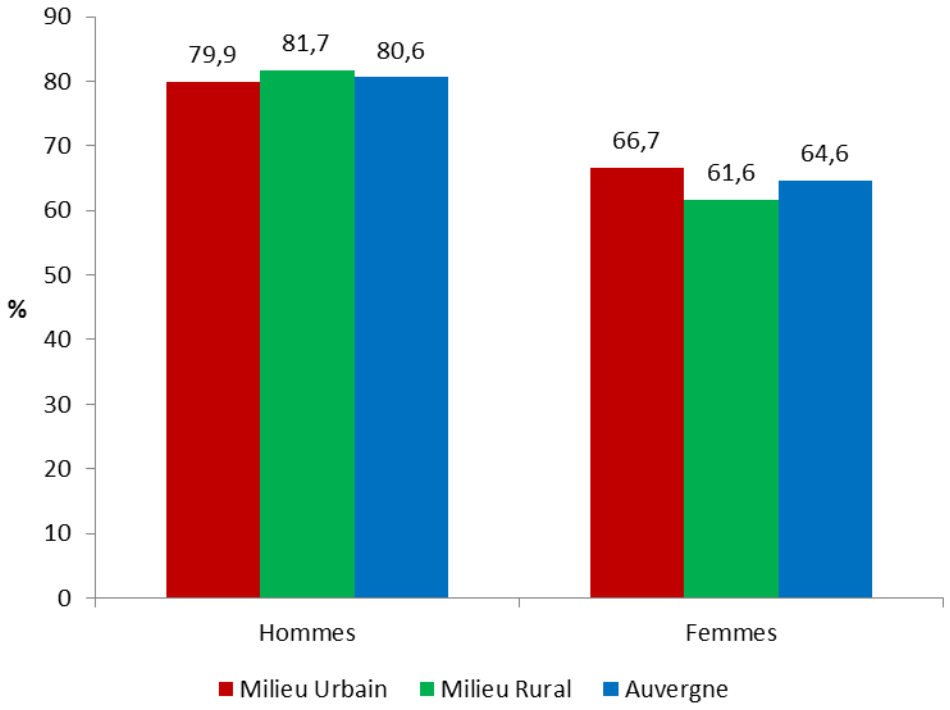

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Quel que soit le milieu d'habitation, la part des femmes ayant expérimenté le tabac est inférieure à celle des hommes.

L'expérimentation du tabac selon l'âge ne montre pas de différence significative entre le milieu urbain et le milieu rural.

Toutefois, il est relevé des écarts plus importants de proportions de fumeurs aux âges « extrêmes » selon le lieu de vie. 68,1 % des jeunes de 15 à 19 ans en milieu rural déclarent avoir expérimenté le tabac au cours de leur vie contre 58,2 % en milieu urbain. La tendance s'inverse entre 75 et 85 ans où la part des expérimentateurs est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural.

Globalement, la part d'expérimentateurs augmente jusqu'à 35-44 ans quelle que soit la zone d'habitation pour atteindre son niveau le plus bas à 75-85 ans.

Figure 2 : Expérimentation du tabac selon l'âge et la zone d'habitation *(n=1 454)*

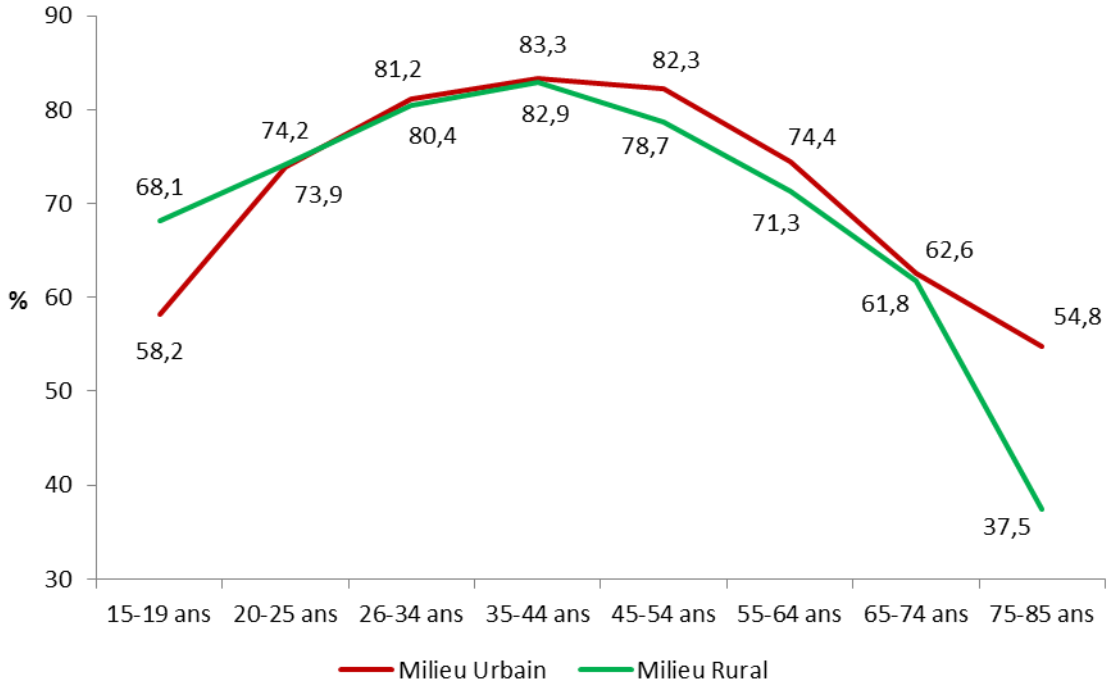

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Quel que soit le lieu de vie, la moyenne d'âge pour la première cigarette est relativement proche : 16,6 ans pour les urbains et 16,7 ans pour les ruraux.

Les hommes expérimentateurs de tabac ont fumé pour la première fois en moyenne à 16,1 ans en milieu urbain et 16,3 ans en milieu rural. Les femmes ont expérimenté le tabac en moyenne plus tardivement : 17,2 ans pour les deux zones de résidence.

2.2.2. Les fumeurs

28,4 % des Auvergnats âgés de 15 à 85 ans déclarent fumer. La proportion des fumeurs en milieu urbain est légèrement plus élevée que celle des fumeurs des zones rurales. En effet, 29,9 % des Auvergnats vivant en zone urbaine déclarent fumer contre 26,6 % de ceux résidant en zone rurale. Toutefois, aucun écart significatif n'est enregistré entre les fumeurs de ces deux zones d'habitation.

L'analyse de la répartition des fumeurs selon le sexe et la zone d'habitation ne montre aucune différence significative.

Figure 3 : Fumeurs de tabac selon le sexe et la zone d'habitation *(n=1 450)*

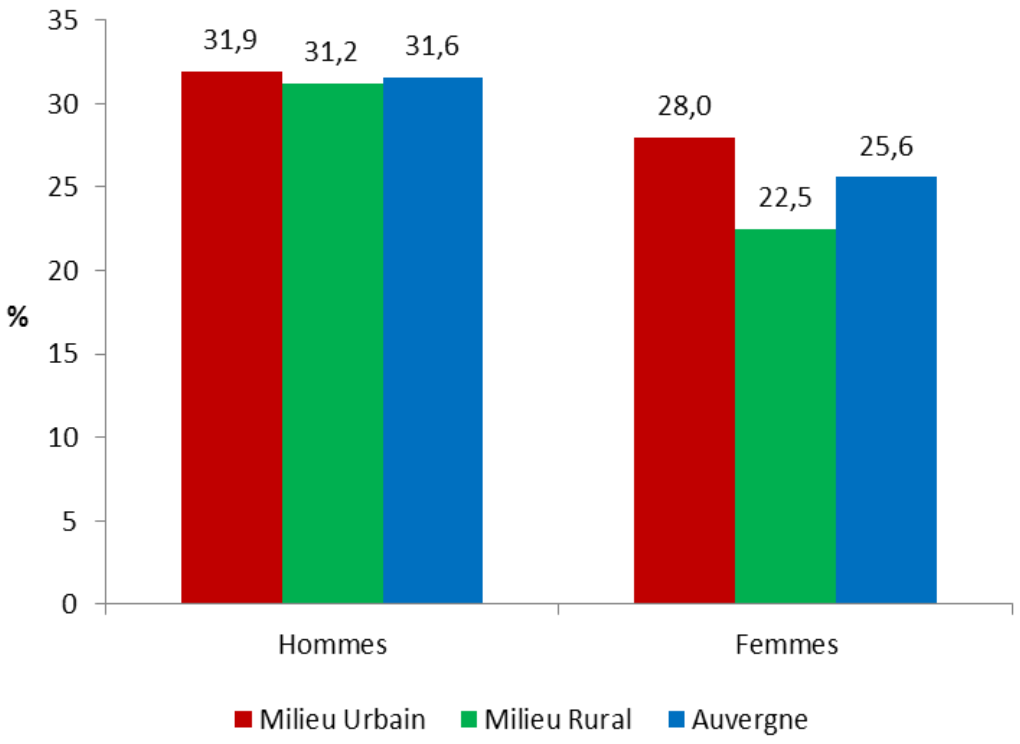

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

La répartition des fumeurs selon l'âge et le milieu de vie ne montre pas de différence significative entre le rural et l'urbain. Toutefois, la part maximum de fumeurs est relevée chez les 20-25 ans pour le milieu urbain et chez les 26-44 ans pour le milieu rural.

Figure 4 : Répartition des fumeurs selon l'âge et la zone d'habitation *(n=1 450)*

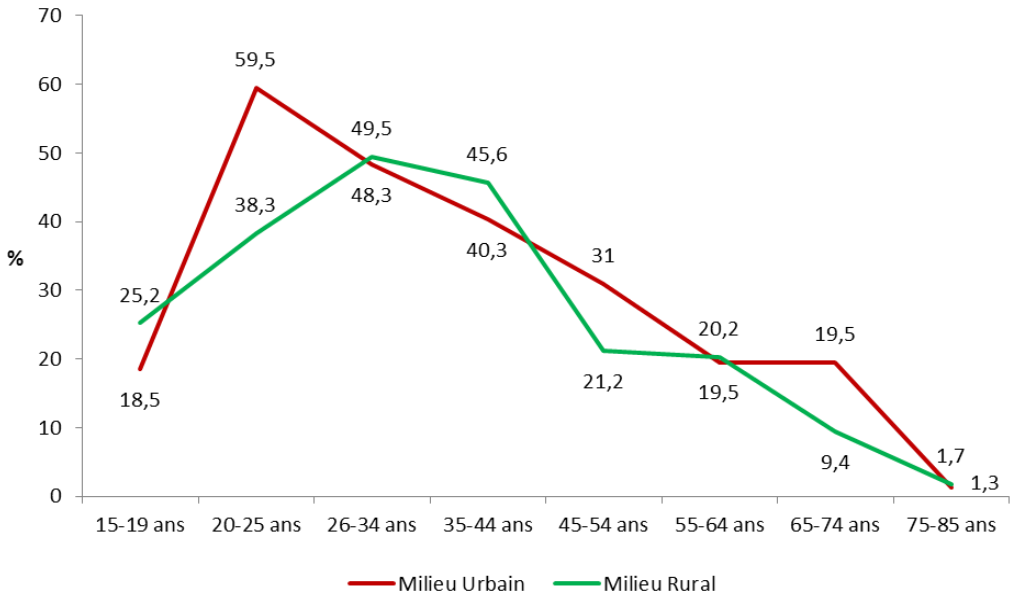

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

En milieu urbain, la plus grande proportion de fumeurs est observée chez les ouvriers (40,1 %) puis chez les personnes sans activité professionnelle (36,1 %).

En milieu rural, les catégories socioprofessionnelles comprenant la plus grande part de fumeurs sont les ouvriers (35,0 %) suivis des cadres (30,6 %) et des artisans (29,1 %). Les personnes sans activité professionnelle (2,2 %) et les agriculteurs (4,5 %) sont les professions qui comprennent, en proportion, le moins de fumeurs en zone rurale.

Une différence significative est constatée entre les deux milieux de vie concernant les personnes sans activité professionnelle : les urbains (36,1 %) sont plus souvent fumeurs que les ruraux (2,2 %).

La répartition selon le statut tabagique ne montre pas de différence significative entre le milieu urbain et le milieu rural. Ainsi, près d'un quart des personnes interrogées, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, sont des fumeurs réguliers.

Figure 5 : Statut tabagique selon la zone d'habitation *(n=1 450)*

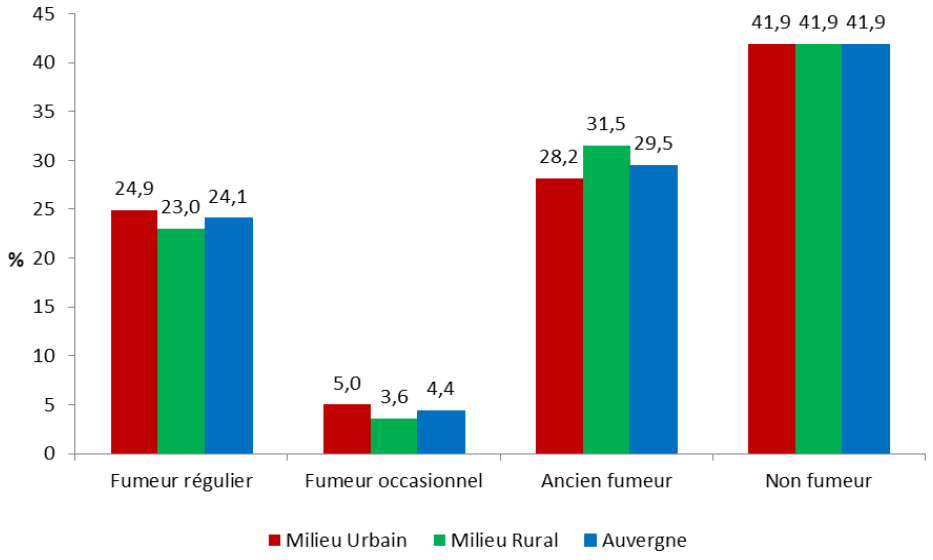

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Chez les hommes, la part d'anciens fumeurs est plus faible en milieu urbain (33,4 %) qu'en milieu rural (42,2 %).

Le tabagisme régulier selon l'âge ne montre pas de différence significative entre le milieu urbain et le milieu rural.

Globalement, la part de fumeurs intensifs augmente jusqu'à 20-25 ans pour les ruraux et 26-34 ans pour les urbains, puis décroit progressivement pour atteindre son plus bas niveau à 75-85 ans quel que soit le milieu de vie.

Figure 6 : Fumeurs réguliers selon l'âge et la zone d'habitation *(n=1 443)*

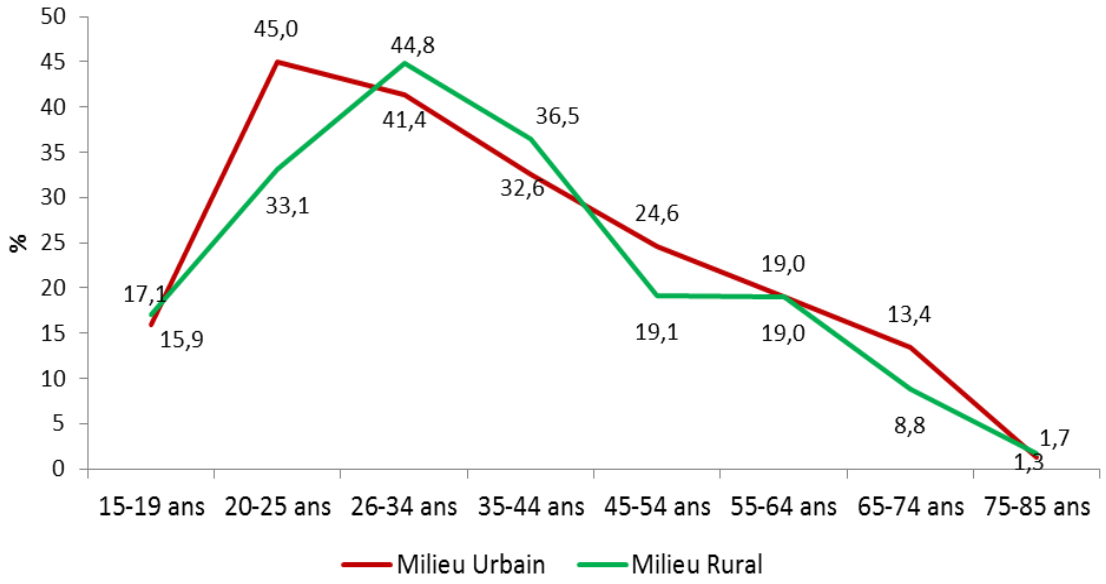

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

En milieu urbain, le statut tabagique selon la catégorie socio-professionnelle ne fait pas apparaître de différence significative.

Toutefois, une part plus importante de fumeurs occasionnels est relevée chez les professions intermédiaires. Les ouvriers et les personnes sans activité professionnelle sont les catégories comprenant la plus grande part de fumeurs réguliers.

Tableau 1 : Statut tabagique selon la catégorie socio-professionnelle en zone urbaine
(n=780)

Milieu Urbain (%)	Agriculteurs	Artisans	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Sans activité professionnelle
Fumeur occasionnel	0,0	1,2	5,5	8,3	3,7	3,9	4,5
Fumeur régulier	0,0	19,0	15,3	22,2	25,5	36,2	31,5
Ancien fumeur	72,6	27,0	31,3	30,1	24,5	27,8	17,0
Non fumeur	27,4	52,7	47,8	39,4	46,2	32,1	46,9

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

La répartition chez les fumeurs réguliers des catégories socio-professionnelles est significativement différente en milieu rural. Les fumeurs réguliers sont en proportion plus importants chez les ouvriers.

Tableau 2 : Statut tabagique selon la catégorie socio-professionnelle en zone rurale
(n=669)

Milieu Rural (%)	Agriculteurs	Artisans	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Sans activité professionnelle
Fumeur occasionnel	0,0	3,2	5,2	4,8	4,3	3,6	0,0
Fumeur régulier	4,5	2,6	25,4	20,3	22,5	31,4	2,2
Ancien fumeur	36,7	34,3	37,1	31,0	31,2	26,1	54,3
Non fumeur	58,7	36,5	32,3	43,9	42,0	38,9	43,6

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Les différences observées chez les personnes sans activité sont significatives en fonction du lieu de vie. Ainsi, la part de fumeurs réguliers est plus importante en milieu urbain (31,5 %) qu'en milieu rural (2,2 %).

De plus, la part d'anciens fumeurs est significativement plus importante en milieu rural (54,3 %) qu'en milieu urbain (17,0 %).

2.2.3. *Les fumeurs intensifs*

Plus des deux tiers des fumeurs réguliers déclarent fumer 10 cigarettes ou plus par jour en Auvergne quelle que soit la zone d'habitation (16 % de l'ensemble des personnes interrogées).

En milieu rural, la part des fumeurs réguliers qui déclarent fumer 10 cigarettes ou plus par jour est significativement plus importante qu'en milieu urbain : 77,7 % contre 60,8 %.

Figure 7 : Tabagisme intensif selon le sexe et la zone d'habitation *(n=1 443)*

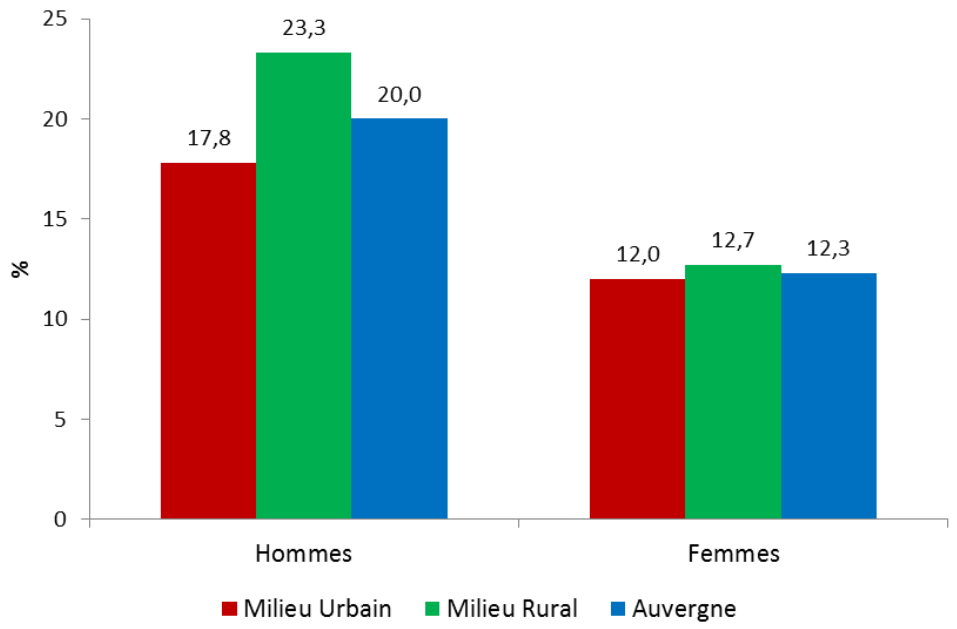

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

La répartition du tabagisme intensif chez les femmes ne montre pas de différence significative entre le milieu urbain et le milieu rural. Quelle que soit la zone d'habitation, le tabagisme intensif demeure un comportement majoritairement masculin dans l'ensemble de la population.

Tableau 3 : Tabagisme intensif chez les fumeurs quotidiens selon le sexe et la zone d'habitation *(n=332)*

%	Hommes	Femmes	Significativité
Milieu Urbain	68,5	52,4	ns
Milieu Rural	84,2	68,9	***
Significativité	***	ns	
*** : significatif	ns : non significatif		

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Chez les hommes, la part de fumeurs réguliers ayant un tabagisme intensif est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain.

En milieu rural, les fumeurs quotidiens sont plus nombreux à déclarer consommer 10 cigarettes ou plus en moyenne que les fumeuses quotidienne. Le même constat est relevé en milieu urbain mais cet écart n'est pas significatif.

Chez les 26-34 ans, la proportion de fumeurs intensifs est significativement plus faible en milieu urbain qu'en milieu rural. Pour les autres classes d'âge, aucun écart n'est relevé entre les deux milieux de vie.

Globalement, la part de fumeurs intensifs augmente jusqu'à 20-25 ans (et même jusqu'à 26-34 ans en milieu rural) quelle que soit la zone d'habitation pour atteindre son niveau le plus bas à 75-85 ans.

Figure 8 : Répartition des fumeurs intensifs selon l'âge et la zone d'habitation dans l'ensemble de la population *(n=1 443)*

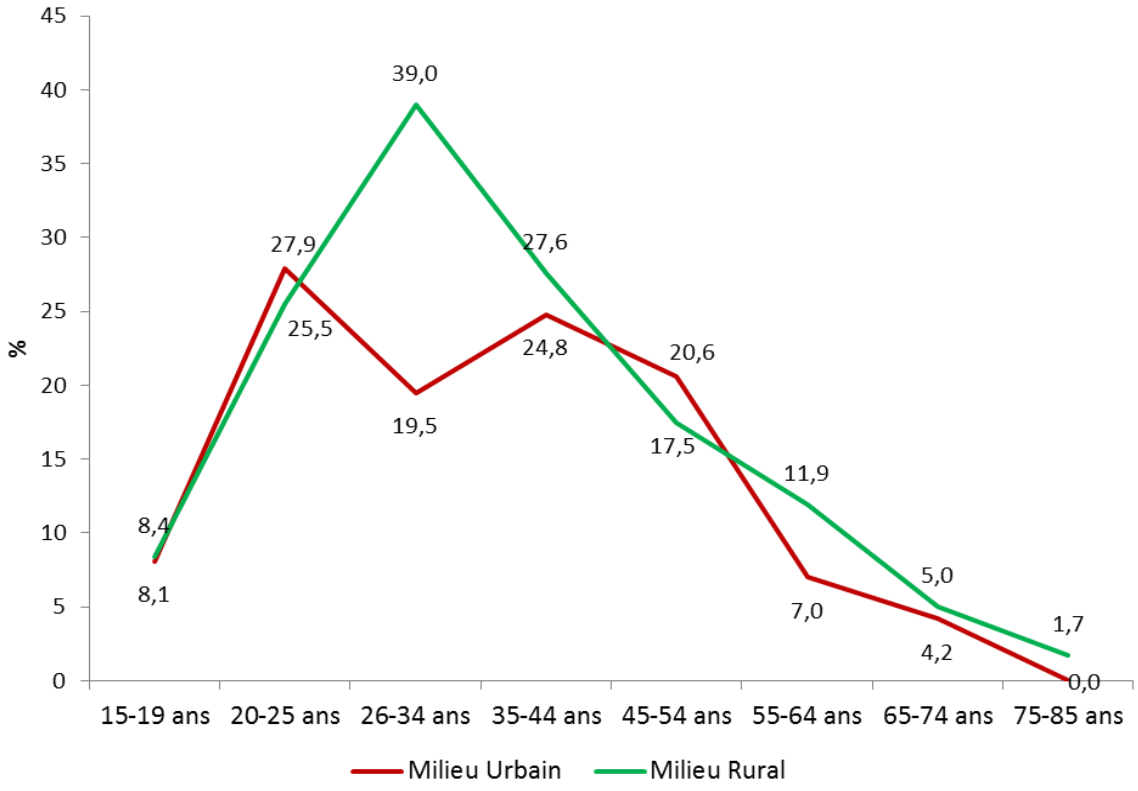

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

La répartition des fumeurs intensifs selon la catégorie socio-professionnelle ne montre pas de différence significative entre les deux milieux de vie exceptée chez les personnes sans activité professionnelle. En effet, pour cette dernière catégorie socio-professionnelle, la part de fumeurs intensifs est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (respectivement 15,7 % contre 2,2 %).

2.2.4. *Tabac et dépendance*

En Auvergne, plus de la moitié des fumeurs réguliers présente des signes de forte dépendance à la nicotine.

Le test du mini Fageström[2] mesurant l'intensité de la dépendance au tabac montre que 55,5 % des fumeurs réguliers de la région présentent des signes de moyenne ou forte dépendance : 54,5 % en milieu urbain et 57,0 % en milieu rural.

En milieu urbain, 42,2 % des individus interrogés montrent une dépendance caractérisée moyenne et 12,3 % une dépendance caractérisée forte.

En milieu rural, la dépendance caractérisée moyenne est de 41,9 % et la dépendance caractérisée forte s'élève à 15,1 %.

Figure 9 : Présence de signes de forte dépendance à la nicotine chez les fumeurs réguliers selon la zone d'habitation *(n=324)*

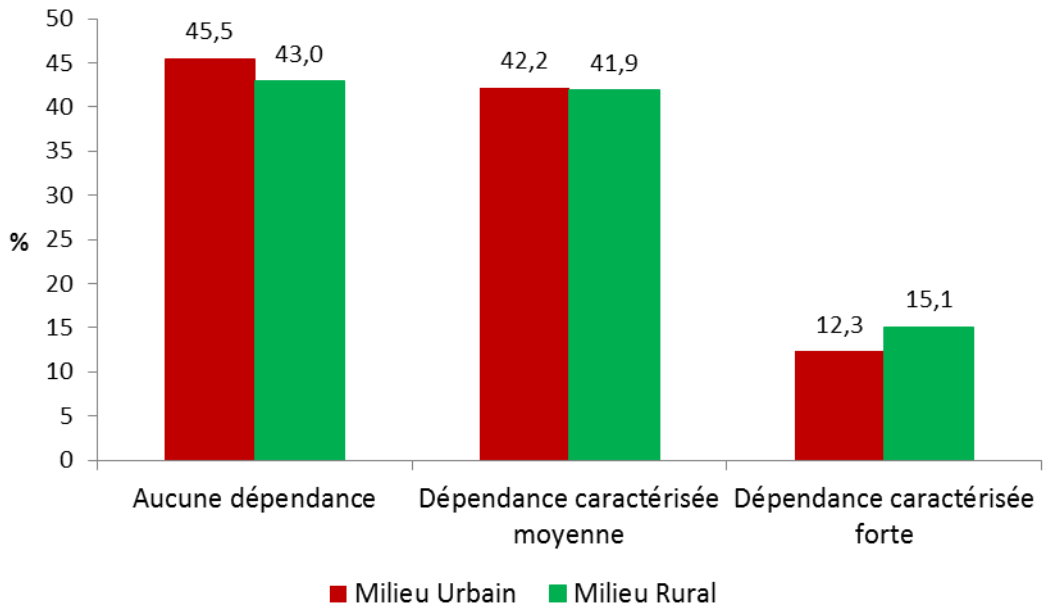

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Aucune différence significative n'est constatée selon la zone d'habitation.

Plus des deux tiers des fumeurs réguliers de la région ont déjà arrêté de fumer volontairement au moins une semaine. Ils sont 66,7 % en milieu urbain et 70,7 % en milieu rural.

Quelle que soit la zone d'habitation, aucun écart significatif n'est observé.

[2] Cf. encadré définitions page 25.

Définitions

Statut tabagique :

Un *fumeur régulier* est une personne qui fume actuellement au moins une cigarette par jour. En deçà de ce niveau de consommation, les fumeurs actuels sont dits « *occasionnels* ». Un *ancien fumeur* est un individu qui a déjà fumé occasionnellement ou quotidiennement (pendant plus ou moins 6 mois) au cours de sa vie et qui ne fume plus actuellement. Les individus qui ont juste essayé de fumer sont inclus dans la catégorie *non-fumeur*.

Nombre de cigarettes fumées :

Pour calculer le nombre de cigarettes fumées en moyenne par jour, un système de conversion a été mis en place pour comptabiliser ensemble les différents produits du tabac : une cigarette roulée équivaut à une cigarette manufacturée, un cigarillo équivaut à deux cigarettes, un cigare équivaut à deux cigarettes et une pipe équivaut à cinq cigarettes.

Test du mini Fagerström :

La mesure de l'intensité de la dépendance au tabac dans les enquêtes en population générale se fait couramment par le test du mini Fagerström (Oddoux et al., 2001). Celui-ci repose sur un score établi à partir des deux questions suivantes : "Combien de cigarettes fumez-vous par jour en moyenne ?" et "Le matin, combien de temps après votre réveil fumez-vous votre première cigarette ?".

2.3. L'alcool

2.3.1. Consommation d'alcool au cours de la vie

Plus de 9 Auvergnats âgés de 15 à 85 ans sur 10 ont déjà bu de l'alcool au cours de leur vie. En milieu rural, 95,1 % des personnes interrogées déclarent avoir bu de l'alcool au cours de leur vie contre 93,9 % en milieu urbain. L'écart relevé entre les deux milieux de vie n'est pas significatif.

La consommation d'alcool au cours de la vie est plus importante chez les hommes (97,2 %) que chez les femmes (91,7 %). Ce constat se vérifie quel que soit le lieu de vie.

Figure 10 : Expérimentation de l'alcool au cours de la vie selon le sexe et la zone d'habitation *(n=1 455)*

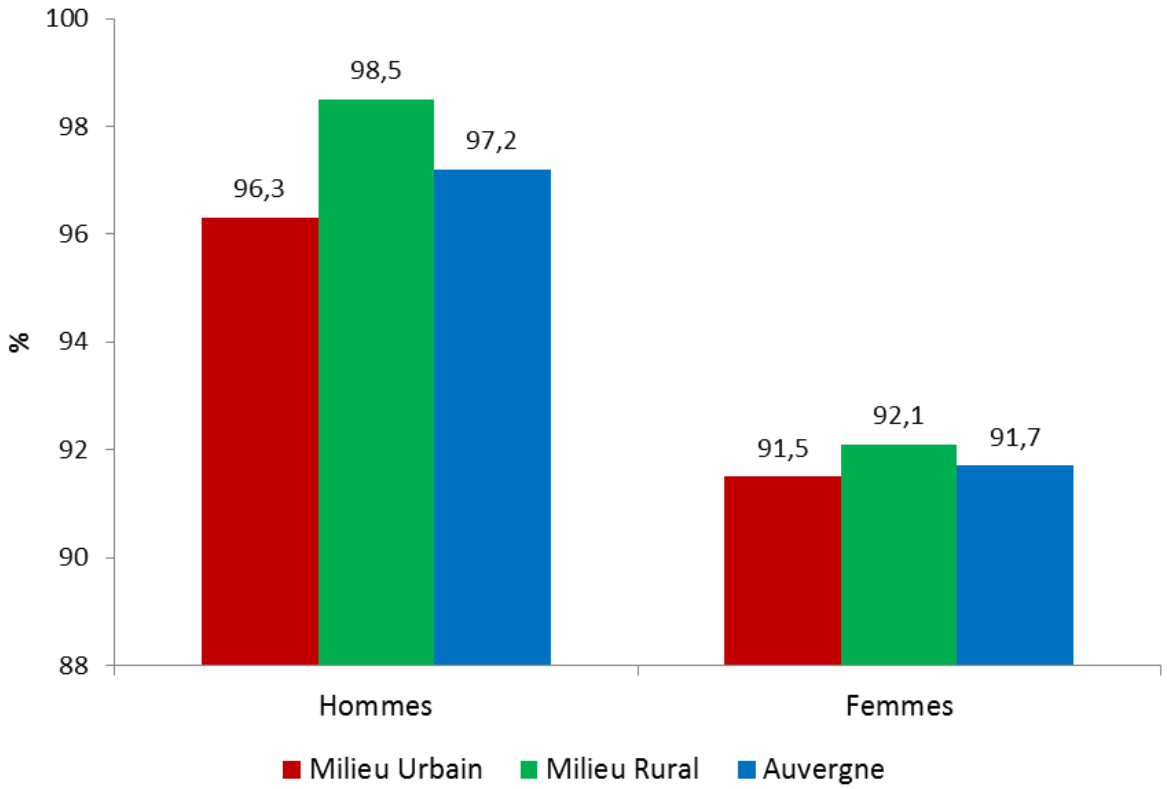

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Seul l'écart observé entre les hommes et les femmes du milieu rural est significatif. En milieu rural, la part d'individus ayant déjà bu de l'alcool est plus importante chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 4 : Expérimentation de l'alcool au cours de la vie selon le sexe et la zone d'habitation *(n=1 455)*

%	Hommes	Femmes	Significativité
Milieu Urbain	96,3	91,5	ns
Milieu Rural	98,5	92,1	***
Significativité	ns	ns	
*** : significatif	ns : non significatif		

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

En zone rurale, chez les 20-25 ans et les 35-44 ans, la consommation d'alcool au cours de la vie est plus fréquente qu'en zone urbaine.

En effet, pour la classe d'âge 20-25 ans, la consommation d'alcool au cours de la vie est plus élevée chez les individus vivant en zone rurale que chez ceux résidant en zone urbaine : 98,9 % contre 85,4 %. Le même constat est relevé pour les personnes âgées de 35-44 ans : 99,0 % des interviewés vivant en milieu rural déclarent avoir bu de l'alcool au moins une fois dans leur vie alors que ceux vivant en milieu urbain sont 93,8 % à faire une telle déclaration.

Figure 11 : Expérimentation de l'alcool au cours de la vie selon l'âge et la zone d'habitation *(n=1 455)*

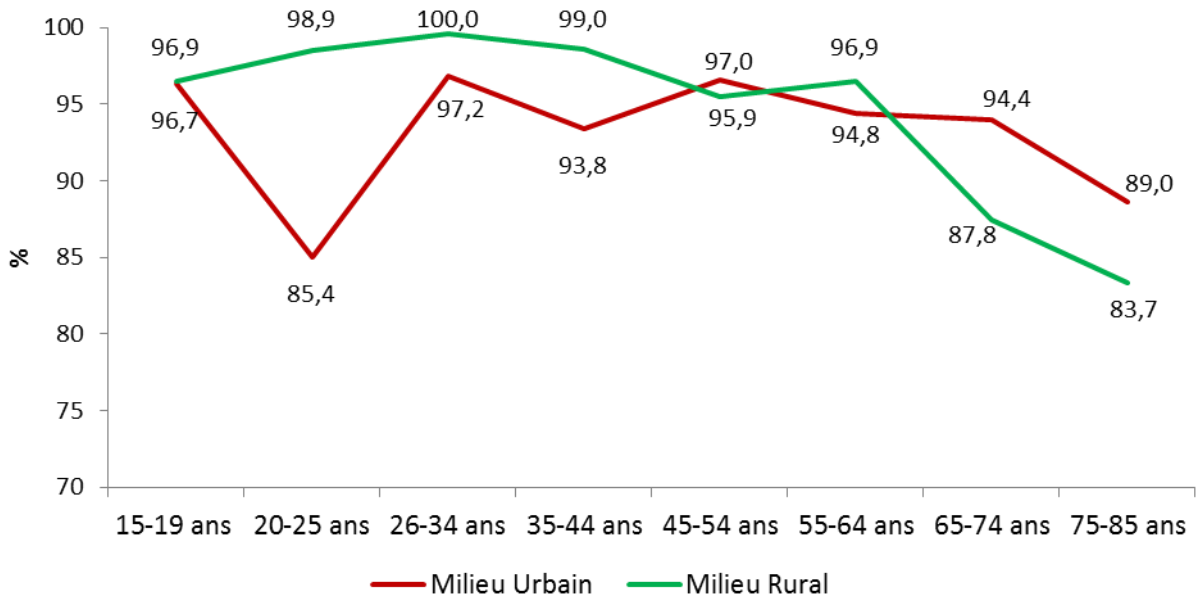

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

2.3.2. Consommation d'alcool au cours de l'année

En milieu urbain comme en milieu rural, près de neuf personnes sur dix déclarent avoir consommé de l'alcool au cours de l'année. Comme pour la consommation au cours de la vie, la consommation d'alcool au cours de l'année est un comportement plus souvent masculin (90,8 % chez les hommes contre 82,3 % chez les femmes), et ce quelle que soit la zone d'habitation.

Figure 12 : Expérimentation de l'alcool au cours de l'année selon le sexe et la zone d'habitation *(n=1 455)*

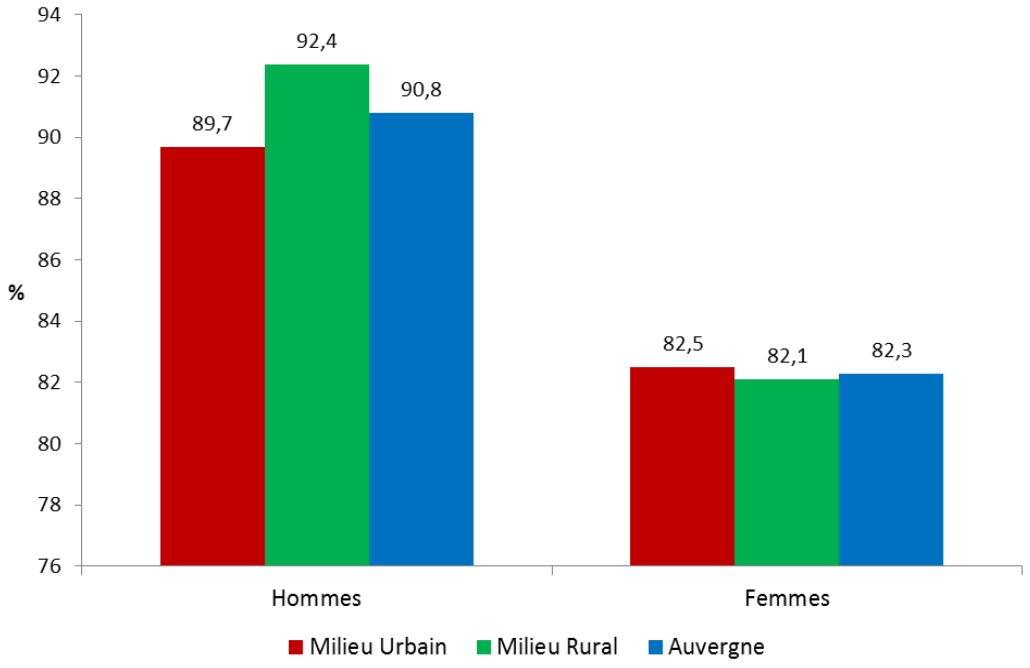

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

L'analyse par âge montre une consommation d'alcool au cours de l'année significativement plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain chez les individus âgés de 20 à 25 ans.

Ainsi, chez les 20-25 ans, la part de personnes n'ayant jamais bu d'alcool au cours de l'année est significativement plus importante en milieu urbain (20,0 %) qu'en milieu rural (4,1 %).

Figure 13 : Expérimentation de l'alcool au cours de l'année selon l'âge et la zone d'habitation *(n=1 455)*

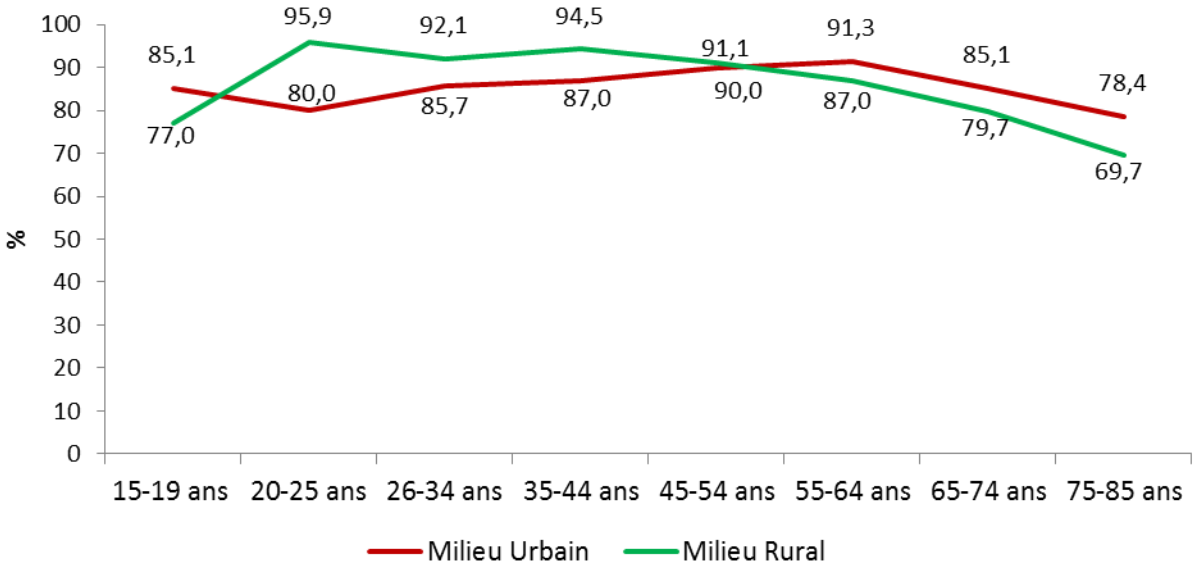

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

2.3.3. Type de consommation d'alcool

14,9 % des 15-85 ans de la région boivent de l'alcool tous les jours, 32,1 % de façon hebdomadaire et 39,3 % de façon mensuelle ou moins.

La répartition selon le type de consommation d'alcool ne montre pas de différence significative entre le milieu urbain et le milieu rural.

Globalement, près d'un tiers des individus interrogés ont une consommation hebdomadaire d'alcool quel que soit le lieu d'habitation, et près de quatre personnes sur dix ont une consommation mensuelle d'alcool ou moins.

Tableau 5 : Type de consommation d'alcool selon la zone d'habitation *(n=1 455)*

%	Milieu Urbain	Milieu Rural	Significativité
Consommation quotidienne	13,7	16,2	ns
Consommation hebdomadaire	32,7	31,6	ns
Consommation mensuelle	39,7	39,1	ns
Non consommateur	13,9	13,0	ns
***** : significatif**	**ns : non significatif**		

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

La consommation quotidienne et hebdomadaire d'alcool est un comportement plutôt masculin quelle que soit la zone d'habitation.

Quel que soit le lieu de vie, les femmes ont davantage tendance à boire de façon mensuelle ou moins.

Les hommes vivant en zone rurale ont une consommation d'alcool quotidienne et hebdomadaire plus importante que ceux des zones urbaines (respectivement 22,3 % et 45,8 % contre 17,9 % et 40,5 %) mais les écarts ne sont pas significatifs. À l'inverse, le taux de consommation hebdomadaire des femmes urbaines est plus important que celui des femmes rurales (respectivement 25,1 % et 18,9 %). Là encore, les résultats ne sont pas statistiquement significatifs.

Quelle que soit la commune d'habitation, la consommation quotidienne d'alcool augmente avec l'âge. Elle est inexistante chez les 15-25 ans puis progresse de 26 à 85 ans. En milieu urbain, elle atteint 40,3 % chez les 75-85 ans contre 38,6 % en milieu rural.

Figure 14 : Consommation quotidienne d'alcool au cours de l'année selon l'âge et la zone d'habitation *(n=1 455)*

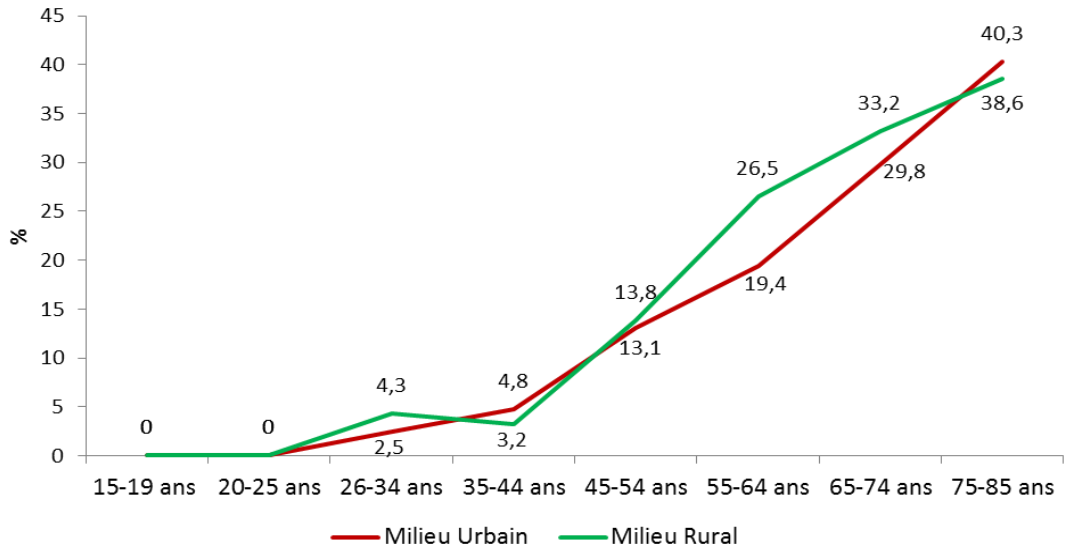

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

La part de consommateurs hebdomadaires en milieu urbain est stable entre 20 et 64 ans. En milieu rural, le maximum est atteint chez les 35-44 ans puis décroit ensuite progressivement.

Figure 15 : Consommation hebdomadaires d'alcool au cours de l'année selon l'âge et la zone d'habitation *(n=1 455)*

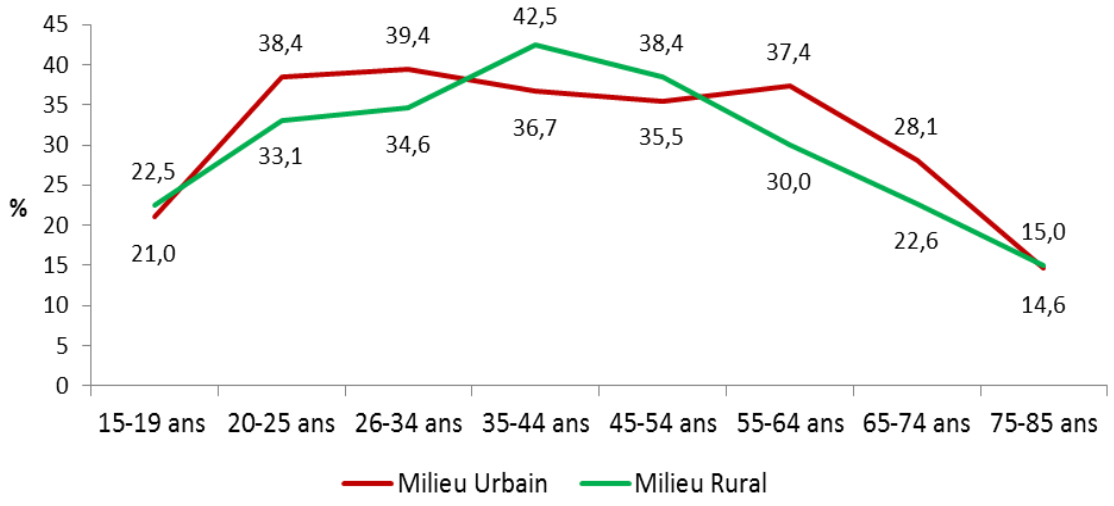

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

En milieu urbain comme en milieu rural, les consommateurs quotidiens d'alcool sont plus souvent des artisans, des ouvriers ou des agriculteurs. Les cadres se caractérisent plutôt par une consommation hebdomadaire ou mensuelle ou moins. Les employés, les professions intermédiaires indiquent majoritairement une consommation mensuelle voire moindre.

Tableau 6 : Type de consommation d'alcool selon le sexe en zone urbaine *(n=785)*

Milieu Urbain (%)	Agriculteurs	Artisans	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Sans activité professionnelle
Consommation quotidienne	29,3	19,3	13,0	11,6	10,9	18,5	11,4
Consommation hebdomadaire	19,2	33,5	38,3	37,3	25,3	34,7	24,7
Consommation mensuelle	51,5	35,8	40,0	40,2	48,9	28,2	28,0
Non consommateur	0,0	11,4	8,8	10,8	14,9	18,7	35,9

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Tableau 7 : Type de consommation d'alcool selon le sexe en zone rurale *(n=669)*

Milieu Urbain (%)	Agriculteurs	Artisans	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Sans activité professionnelle
Consommation quotidienne	22,4	27,5	18,3	9,9	8,4	19,9	14,7
Consommation hebdomadaire	32,7	33,0	43,0	38,4	22,3	32,8	5,5
Consommation mensuelle	22,9	29,3	36,3	42,2	51,0	38,2	32,0
Non consommateur	22,1	10,2	2,5	9,5	18,4	9,1	47,8

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Chez les personnes sans activité professionnelle, la part de consommateurs hebdomadaires d'alcool est significativement plus importante en milieu urbain (24,7 %) qu'en milieu rural (5,5 %).

2.3.4. Consommation massive d'alcool

La consommation massive ponctuelle d'alcool, c'est-à dire boire six verres ou plus en une même occasion, n'est pas rare. Quelle que soit la zone d'habitation, plus d'un tiers des 15-85 ans ont eu une consommation massive ponctuelle d'alcool au cours des douze derniers mois.

18,2 % ont eu un tel comportement moins d'une fois par mois, 13,4 % une fois par mois, 3,7 % une fois par semaine et 0,4 % tous les jours ou presque.

Figure 16 : Consommation massive ponctuelle d'alcool selon la fréquence, le sexe et la zone d'habitation *(n=1 454)*

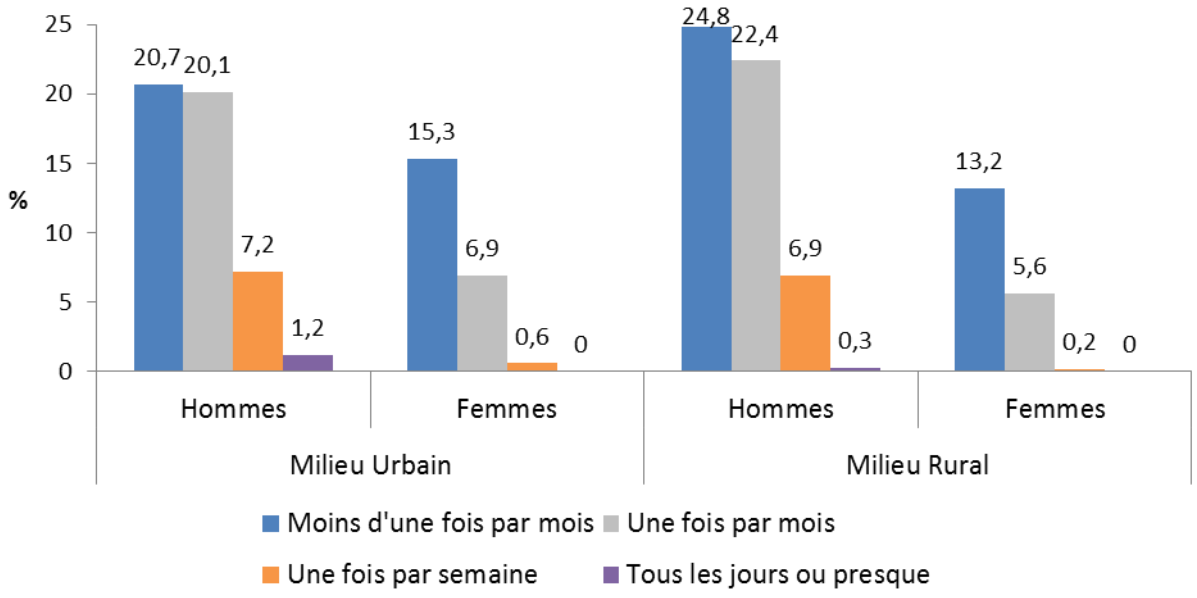

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Quels que soient le lieu de vie et la fréquence de consommation massive ponctuelle, ce type de comportement est déclaré majoritairement par les hommes.

En milieu urbain comme en milieu rural, les 15-19 ans sont les plus concernés par une consommation massive ponctuelle d'alcool une fois par semaine.

En zone rurale, la part des individus buvant six verres ou plus en une même occasion une fois par mois est plus importante chez les 20-25 ans et chez les 45-54 ans. En zone urbaine, ce comportement se retrouve principalement chez les 20-25 ans.

En milieu rural, la consommation massive ponctuelle moins d'une fois par mois, plus importante chez les 15-25 ans, semble diminuer en fonction de l'âge alors que la consommation massive une fois par mois semble augmenter dans le même temps.

Un scénario différent est observé en milieu urbain. En effet, la consommation de six verres ou plus en une même occasion une fois par mois diminue avec l'âge au profit d'une consommation massive ponctuelle moins d'une fois par mois.

Figure 17 : Consommation massive ponctuelle d'alcool selon la fréquence et l'âge en milieu urbain *(n=688)*

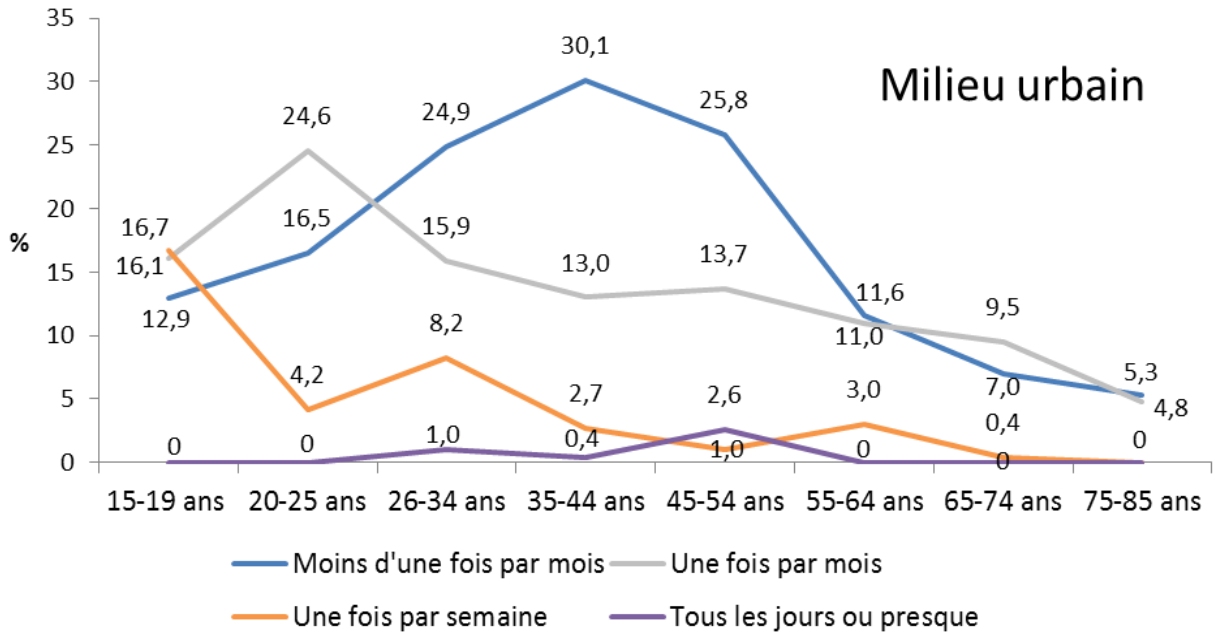

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Figure 18 : Consommation massive ponctuelle d'alcool selon la fréquence et l'âge en milieu rural *(n=589)*

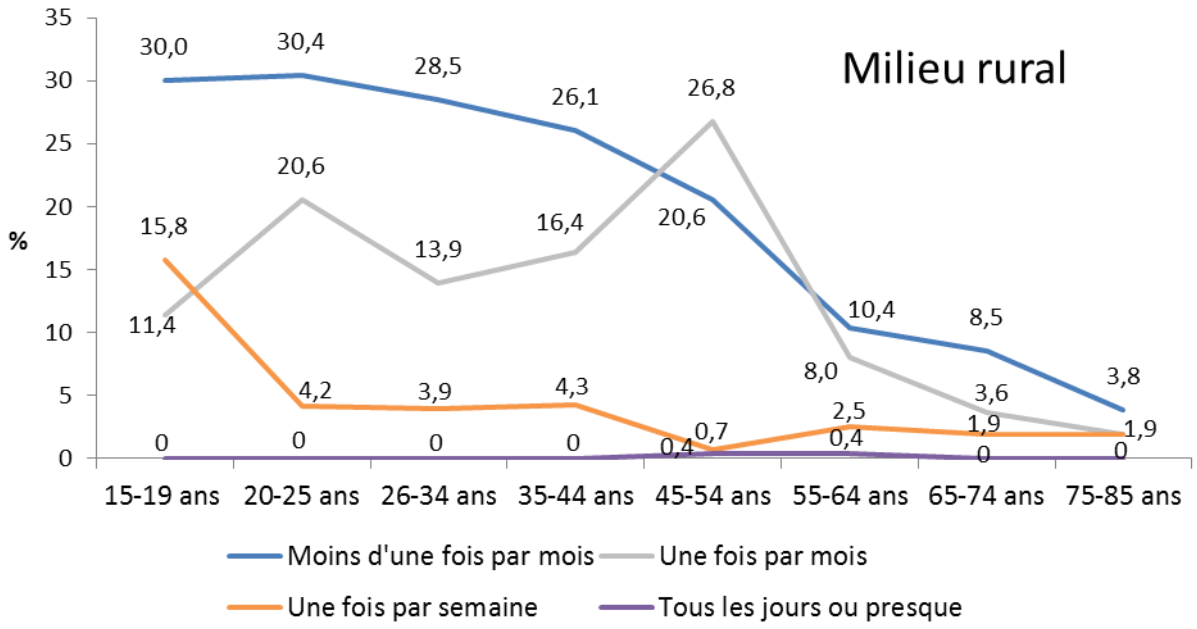

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Entre le milieu urbain et le milieu rural, les fréquences enregistrées pour les consommations de six verres ou plus en une même occasion ne sont pas significativement différentes selon l'âge excepté chez les 45-54 ans. En effet, pour cette classe d'âge, la part de

personnes ayant bu 6 verres ou plus en une même occasion une fois par mois au cours de l'année est plus faible en milieu urbain (13,7 %) qu'en milieu rural (26,8 %).

Pour les catégories socio-professionnelles, une seule différence significative est constatée en fonction du lieu de vie. Ainsi, chez les employés, la part de personnes ayant bu 6 verres ou plus en une même occasion une fois par mois au cours de l'année est plus faible en milieu urbain (6,1 %) qu'en milieu rural (13,9 %).

2.3.5. Consommation à risque d'alcool

Selon le test Audit-C[3] (version courte du test Audit Complet) permettant de décrire la consommation d'alcool, 29,3 % des 15-85 ans de la région présentent une consommation « à risque ponctuel », 6,0 % « à risque chronique » et 0,7 % « à risque dépendant ».

Quel que soit le lieu de vie, plus d'un tiers des personnes interrogées sont « sans risque occasionnel ». Pour les personnes à risque, aucune différence n'est constatée pour les « risques ponctuels » et les « risques chroniques » selon la zone d'habitation.

Toutefois, l'écart observé entre les deux lieux de vie pour les personnes classées à « risques dépendants » selon le test Audit est statistiquement significatif. Ainsi, la part de personnes classées « à risque dépendant » est plus importante en milieu urbain (1,0 %) qu'en milieu rural (0,2 %). Ce résultat se vérifie seulement chez les hommes car aucune femme n'a une consommation « à risque dépendant ».

Les buveurs à risque[4], dont les volumes d'alcool ingérés excèdent les recommandations et risquent de mettre leur santé en danger à moyen ou long terme, sont nettement plus présents chez les hommes (51,4 %) que chez les femmes (21,4 %). Ce constat se vérifie quel que soit le lieu de vie.

Tableau 8 : Répartition des buveurs selon le test audit-c, le sexe et la zone d'habitation
(n=1 455)

%	Sans risque occasionnel	Sans risque régulier	Risque ponctuel	Risque chronique	Risque dépendant
Milieu Urbain	37,6	11,5	28,7	6,5	1,0
Milieu Rural	36,7	14,0	30,1	5,3	0,2
Auvergne	37,2	12,5	29,3	6,0	0,7

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

En Auvergne, l'usage « à risque ponctuel » est important chez les 15-54 ans puis diminue avec l'âge au profit des buveurs sans risque régulier. L'usage « à risque dépendant ou chronique » est en proportion plus élevé chez les 15-19 ans.

Aucune différence significative n'est constatée entre les deux milieux de vie selon l'âge des individus.

[3] Cf. encadré définitions page 47.
[4] À risque ponctuel, chronique ou dépendant.

Figure 19 : Consommation « à risque ponctuel » d'alcool au cours de l'année selon l'âge et la zone d'habitation *(n=1 455)*

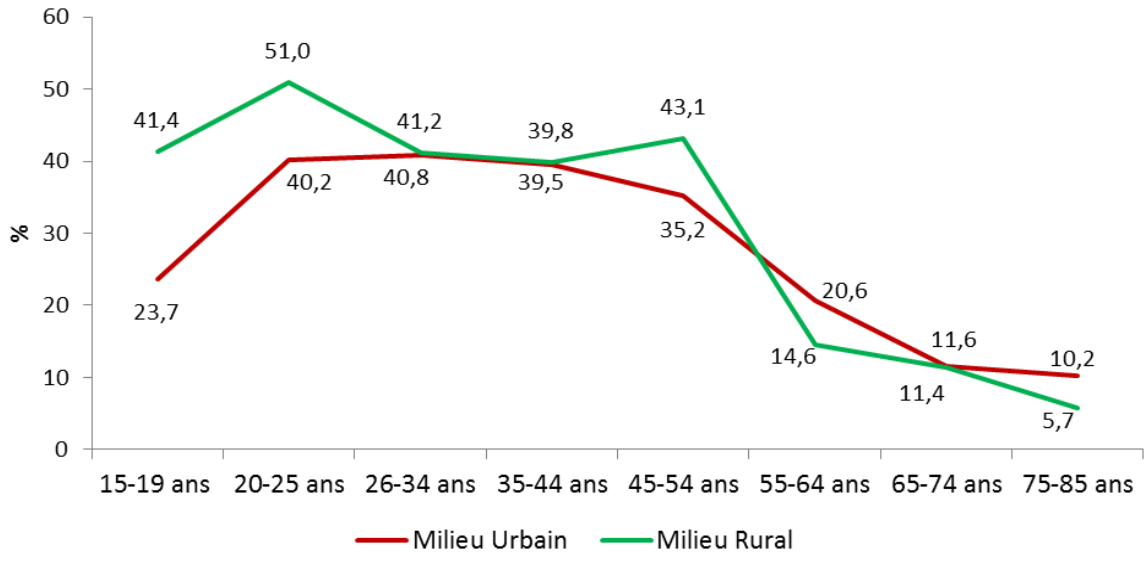

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Figure 20 : Consommation « à risque chronique ou dépendant » d'alcool au cours de l'année selon l'âge et la zone d'habitation *(n=1 455)*

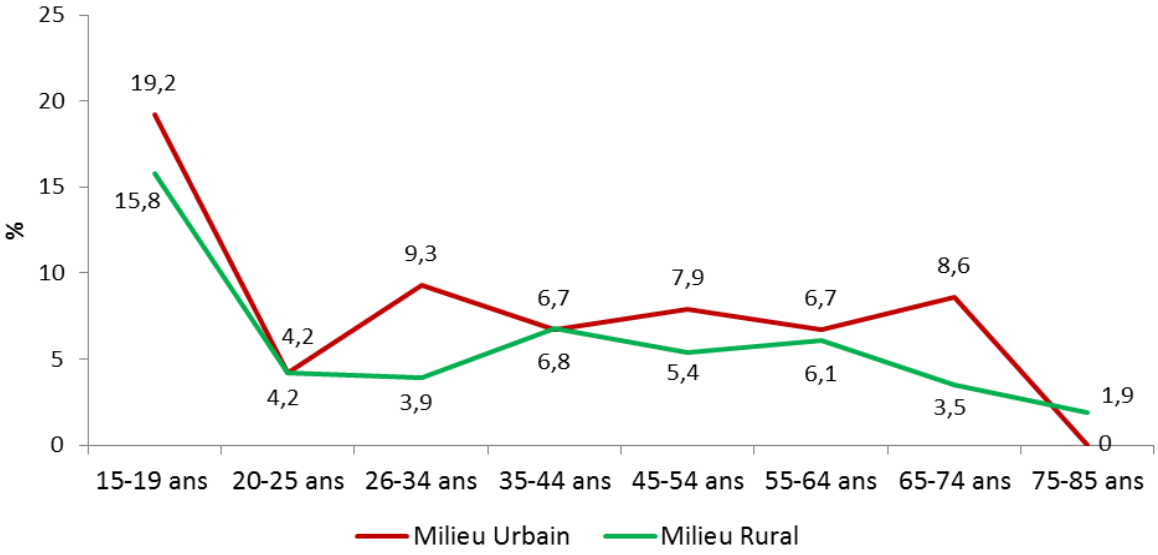

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Deux différences significatives sont observées dans les catégories socio-professionnelles en fonction du lieu de vie.

D'une, chez les employés, la part de personnes classées « sans risque régulier » selon le test Audit est plus importante en milieu urbain (11,0 %) qu'en milieu rural (4,3 %).

D'autre part, chez les ouvriers, la part de personnes classées « à risque dépendant » selon le test Audit est plus importante en milieu urbain (3,4 %) qu'en milieu rural (0,8 %). Pour ce dernier constat, il est important de signaler que le résultat porte sur des effectifs extrêmement faibles.

2.3.6. Consommation excessive d'alcool et risque de dépendance

Selon le test Audit complet[5] permettant de repérer l'abus-dépendance alcoolique, 11,3 % des 15-85 ans vivant en milieu urbain ont une consommation à risque et 3,1 % ont un risque de dépendance à l'alcool. En milieu rural, ces deux proportions sont légèrement plus faibles : 10,8 % des individus interrogés ont une consommation à risque et 1,1 % ont un risque de dépendance à l'alcool.

La différence observée entre les deux zones d'habitation pour les risques de dépendance est significative. Ainsi, la part de personnes ayant un risque de dépendance selon le test Audit complet est plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain.

Quelle que soit la zone d'habitation, les risques de dépendance à l'alcool sont plus élevés pour les hommes que pour les femmes. Pour les deux lieux de vie, la consommation à risque semble également toucher majoritairement les hommes.

Figure 21 : Consommation d'alcool à risque de dépendance en fonction du sexe et de la zone d'habitation *(n=1 438)*

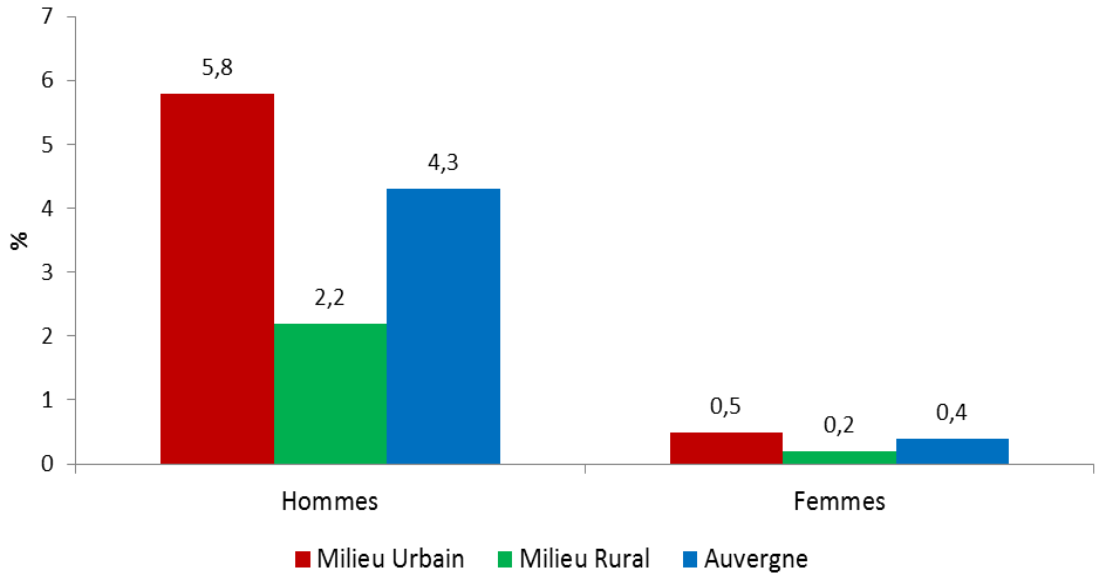

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Un écart significatif est observé chez les hommes entre les deux zones d'habitation : la part des hommes ayant un risque de dépendance selon le test Audit complet est plus importante en milieu urbain (5,8 %) qu'en milieu rural (2,2 %).

[5] Cf. encadré définitions page 47.

Tableau 9 : Consommation à risque et risque de dépendance selon le sexe et la zone d'habitation *(n=1 438)*

%	Consommation à risque			Risque de dépendance à l'alcool		
	Hommes	Femmes	Significativité	Hommes	Femmes	Significativité
Milieu Urbain	16,4	6,4	ns	5,8	0,5	ns
Milieu Rural	19,0	3,6	ns	2,2	0,2	ns
Significativité	ns	ns		***	ns	
***** : significatif**			**ns : non significatif**			

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

En zone urbaine comme en zone rurale, la part de consommateurs à problèmes avec l'alcool diminue avec l'âge. Ainsi, quel que soit le lieu de vie, la proportion de consommateurs d'alcool à risque est la plus élevée chez les 15-19 ans puis décroit en fonction de l'âge pour atteindre son plus bas niveau chez les 75-85 ans.

Figure 22 : Consommation d'alcool à risque en fonction de l'âge et de la zone d'habitation *(n=1 438)*

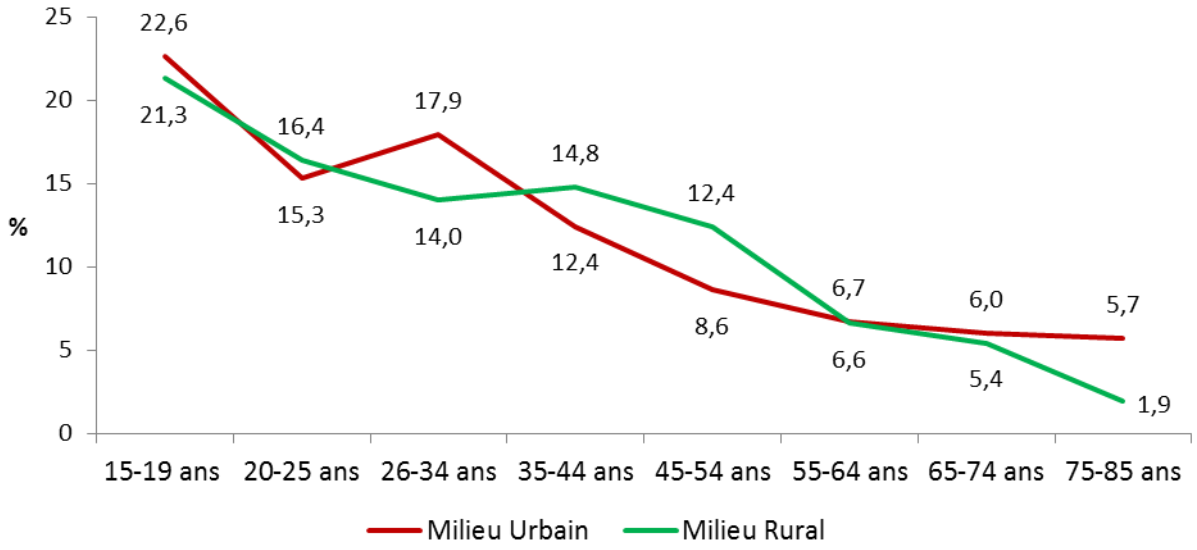

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Les catégories socioprofessionnelles ayant une consommation problématique avec l'alcool sont principalement les ouvriers (24,7 %) pour le milieu urbain et les cadres (15,9 %) et les ouvriers (14,5 %) pour le milieu rural.

Concernant les cadres, les différences observées entre le milieu rural et le milieu urbain sont significatives. Ainsi, les cadres ruraux ont une consommation à risque selon le test de l'Audit complet supérieure aux cadres urbains (respectivement 15,9 % contre 5,1 %).

2.3.7. Ivresses au cours de la vie

Les 15-85 ans sont plus de la moitié à déclarer avoir été ivres au cours de leur vie. 54 % des habitants des zones rurales affirment avoir été ivres au moins une fois au cours de leur vie contre 52 % des individus résidant en milieu urbain. Cette différence entre ces deux zones d'habitation n'est cependant pas significative.

En milieu urbain comme en milieu rural, le fait de déclarer avoir été ivre au cours de sa vie est un comportement majoritairement masculin.

Tableau 10 : Expérimentation de l'ivresse au cours de la vie selon le sexe et la zone d'habitation *(n=1 454)*

%	Hommes	Femmes	Total	Significativité
Milieu Urbain	73,6	31,7	52,4	***
Milieu Rural	80,6	30,0	54,0	***
Auvergne	76,4	31,0	53,1	
Significativité	ns	ns		

***** : significatif ns : non significatif**

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

En milieu rural comme en milieu urbain, l'expérimentation de l'ivresse concerne principalement les personnes âgées de 20 à 54 ans, les ouvriers, les cadres et les professions intermédiaires.

Figure 23 : Expérimentation de l'ivresse au cours de la vie selon l'âge et la zone d'habitation *(n=1 454)*

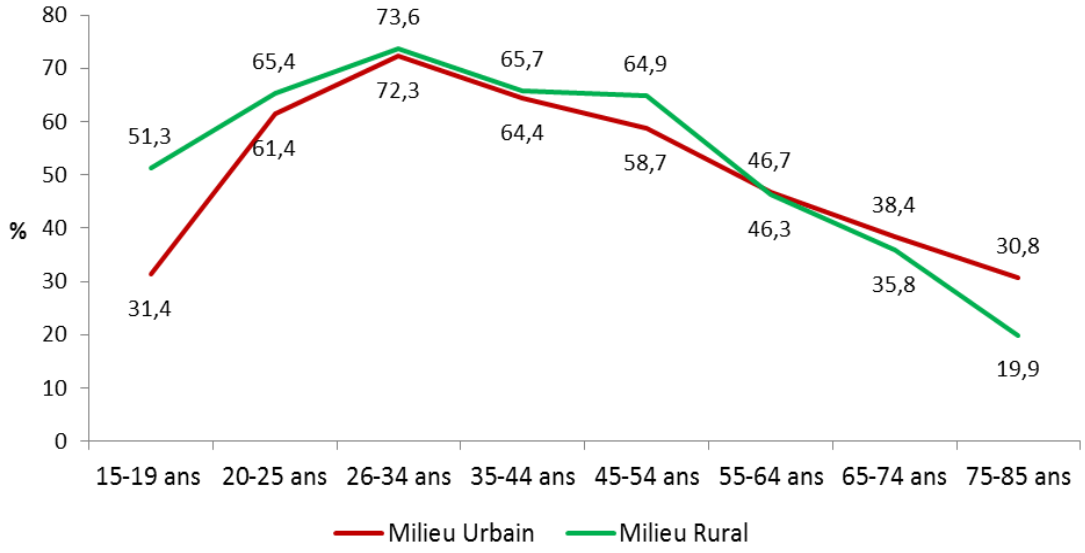

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

En milieu urbain, un peu plus d'un quart des 15-85 ans ont été ivres pour la première fois entre 16 et 17 ans et un tiers l'ont été entre 18 et 19 ans.

En milieu rural, 23,2 % des 15-85 ont été ivres pour la première fois entre 16 et 17 ans et 34,2 % l'ont été entre 18 et 19 ans.

Quelle que soit la zone d'habitation, les hommes semblent avoir été ivres pour la 1ère fois en moyenne plus tôt que les femmes.

2.3.8. *Ivresses au cours de l'année*

17,4 % des 15-75 ans[6] de la région ont été ivres au cours des 12 derniers mois : 18,4 % en milieu urbain contre 16,1 % en milieu rural. Toutefois, cette différence observée entre les deux zones d'habitation n'est pas significative.

L'ivresse au cours des 12 derniers mois est un comportement plus souvent masculin quelle que soit la zone d'habitation.

Tableau 11 : Ivresse au cours de l'année selon le sexe et la zone d'habitation *(n=1 345)*

%	Hommes	Femmes	Significativité
Milieu Urbain	28,7	8,3	***
Milieu Rural	26,6	6,0	***
Significativité	ns	ns	
***** : significatif**	**ns : non significatif**		

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

La répartition des ivresses selon l'âge et le milieu de vie ne montre pas de différence significative entre le rural et l'urbain. Toutefois, la part maximum de l'ivresse est relevée chez les individus âgés de 20 à 34 ans en milieu urbain et chez les 15 à 25 ans en milieu rural.

En zone urbaine comme en zone rurale, après avoir atteint son maximum à 20-25 ans, l'ivresse au cours de l'année diminue ensuite en fonction de l'âge pour atteindre son plus bas niveau entre 65 et 74 ans.

[6] Les questions concernant l'ivresse au cours des 12 derniers mois ont été posées seulement aux personnes âgées de moins de 76 ans.

Figure 24 : Ivresse au cours de l'année selon l'âge et la zone d'habitation *(n=1 345)*

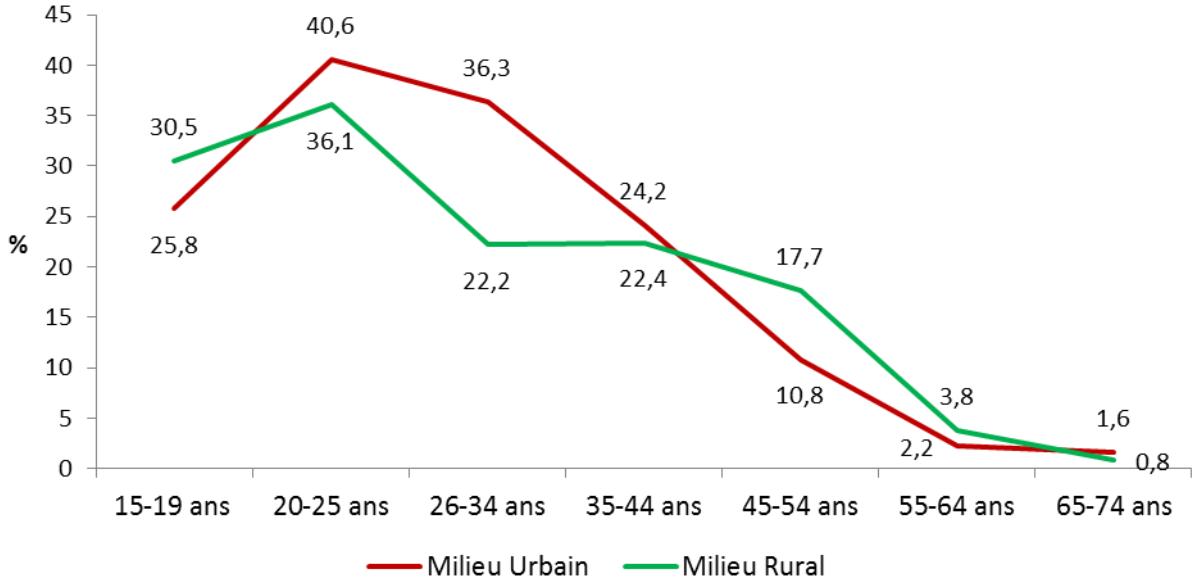

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

En zone urbaine, un tiers des ouvriers est concerné par les ivresses au cours des douze derniers mois, il s'agit de la catégorie socioprofessionnelle la plus touchée par ce comportement dans ce milieu. En zone rurale, ce sont les professions intermédiaires qui déclarent plus fréquemment un tel comportement (20,7 %).

Chez les ouvriers, les différences observées entre les deux zones d'habitation sont significatives. Les ouvriers urbains déclarent plus souvent une ivresse au cours des douze derniers mois (33,7 %) que les ouvriers ruraux (18,3 %).

2.3.9. *Ivresses répétées*

8,8 % des 15-75 ans de la région ont eu des ivresses répétées[7]. La proportion d'ivresses répétées au cours de l'année est significativement plus élevée en zone urbaine qu'en zone rurale (respectivement 11,0 % contre 5,8 %).

Quelle que soit la zone d'habitation, les ivresses répétées sont plus souvent représentatives d'un comportement masculin.

Tableau 12 : Ivresses répétées au cours de l'année selon le sexe et la zone d'habitation
(n=1 345)

%	Hommes	Femmes	Significativité
Milieu Urbain	17,8	4,3	***
Milieu Rural	10,9	1,1	***
Significativité	***	***	
***** : significatif ns : non significatif**			

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Les hommes et les femmes urbains déclarent plus fréquemment des ivresses répétées que les hommes et les femmes ruraux.

La répartition des ivresses répétées selon l'âge et le milieu de vie ne font pas apparaître de différence significative entre l'urbain et le rural.

Globalement, la part d'ivresses répétées est la plus élevée chez les 15-34 ans quel que soit le milieu de vie et atteint son niveau le plus bas chez les 65-74 ans.

[7] Cf. encadré définitions page 47.

2.3.10. Ivresses régulières

2,6 % des 15-75 ans ont eu des ivresses régulières[8] au cours des 12 derniers mois : 3,0 % pour ceux vivant en zone urbaine et 2,0 % pour ceux habitant les zones rurales.

Les hommes déclarent plus souvent que les femmes des ivresses régulières en zone rurale. Cette différence n'est toutefois pas significative en zone urbaine.

Tableau 13 : Ivresses régulières au cours de l'année selon le sexe et la zone d'habitation
(n=1 345)

%	Hommes	Femmes	Significativité
Milieu Urbain	5,0	1,2	ns
Milieu Rural	3,7	0,3	***
Significativité	ns	ns	
***** : significatif**	**ns : non significatif**		

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

La part des ivresses régulières en Auvergne diminue avec l'âge, passant de 10 % chez les 15-19 ans à aucune ivresse régulière déclarée par les 65 ans ou plus.

En milieu urbain comme en milieu rural, la répartition des ivresses régulières selon l'âge et le lieu de vie ne montre pas de différence significative. Globalement, la part des individus déclarant des ivresses régulières est plus élevée chez les 15-19 ans quelle que soit la zone d'habitation puis diminue progressivement en fonction de l'âge.

Quelle que soit la zone d'habitation, les personnes à risque de dépendance à l'alcool (test Audit complet) déclarent plus souvent des ivresses répétées et régulières que les consommateurs à risque. Ces derniers déclarant eux-mêmes plus fréquemment de telles consommations que les consommateurs sans problème avec l'alcool.

[8] Cf. encadré définitions page 47.

Définitions

Types de consommateurs d'alcool au cours des 12 derniers mois : cette variable est obtenue à partir des fréquences de consommation par type d'alcool. Un individu buvant 2 alcools quatre fois par semaine est compté comme *buveur quotidien*.

Test Audit : mis au point par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1990, cet instrument simple permet de repérer les sujets ayant des problèmes d'alcool : abus ou consommation excessive d'une part, et dépendance d'autre part. Ce test repère les individus buveurs excessifs à l'aide d'un score obtenu en sommant les réponses à 10 questions, qui abordent successivement la consommation d'alcool (3 premières questions), puis la dépendance, les trous noirs et les conséquences sociales de l'alcoolisation (7 questions suivantes).

Test Audit-C[1] : ce test se résume aux 3 premières questions du test Audit. Il s'agit de recueillir la fréquence des jours de consommation au cours des 12 derniers mois, le nombre de verres bus un jour typique de consommation et la fréquence de consommation d'au moins six verres en une seule occasion (qui correspond au binge drinking anglo-saxon et repère les comportements d'alcoolisation massive ponctuelle). Ce test ne vise pas à repérer la dépendance proprement dite : il décrit la consommation d'alcool et non ses conséquences.

Ce test repère 6 types de consommateurs : les « *abstinents* », les « *buveurs sans risque occasionnel* » (consomment un jour par semaine au maximum, boivent au total moins que les recommandations courantes (21 verres standards/semaine pour les hommes et 14 pour les femmes) et n'ont jamais bu 6 verres ou plus en une occasion), les « *buveurs sans risque régulier* » (consomment de 2 à 3 fois/semaine ou tous les jours, mais moins que les recommandations et n'ont jamais bu 6 verres ou plus en une occasion), les « *buveurs à risque ponctuel* » (boivent moins que les recommandations mais absorbent parfois 6 verres ou plus en une occasion), les « *buveurs à risque chronique* » (boivent plus que les recommandations mais moins de 48 au total et boivent au moins 1 fois/semaine 6 verres ou plus en une occasion) et les « *buveurs à risque de dépendance* » (boivent plus de 48 verres/semaine ou boivent 6 verres ou plus en une occasion quotidiennement).

Ivresses répétées : individus déclarant avoir été ivres au moins 3 fois au cours des 12 derniers mois.

Ivresses régulières : individus déclarant avoir été ivres au moins 10 fois au cours des 12 derniers mois.

[1] Beck F., Guilbert P., Gautier A. « Baromètre santé 2005 ». Édition Inpes, 2007.

2.4. Les drogues illicites[9]

2.4.1. Proposition de cannabis[10]

37,2 % des 15-64 ans de la région se sont déjà vus proposer du cannabis. La proportion d'individus ayant reçu une telle proposition est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural.

Figure 25 : S'être vu proposer du cannabis selon la zone d'habitation *(n=1 126)*

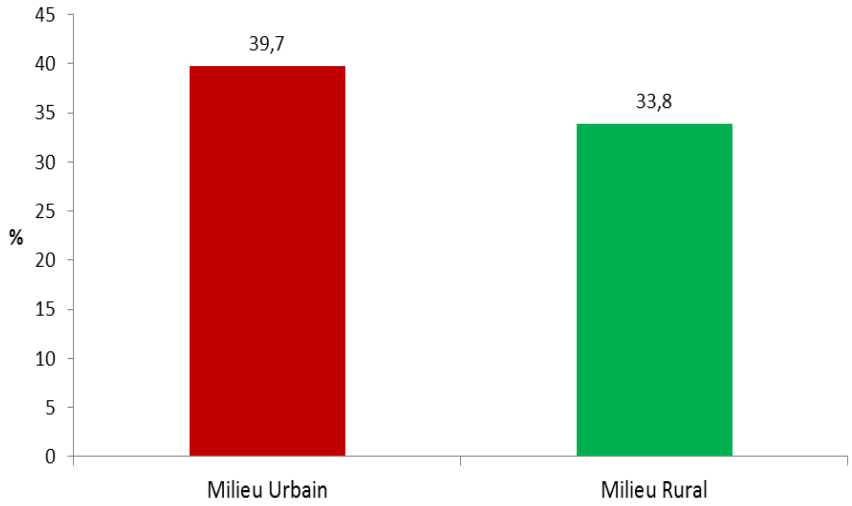

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

En milieu urbain comme en milieu rural, il semblerait que les hommes se voient plus souvent proposer du cannabis que les femmes.

La répartition des personnes s'étant vues proposer du cannabis est plus importante chez les 26-34 ans que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural. Quel que soit le lieu de vie, ces proportions diminuent ensuite progressivement en fonction de l'âge.

[9] Les questions concernant les drogues illicites ont été posées seulement aux personnes âgées de moins de 65 ans.
[10] Cf. encadré définitions page 63.

Figure 26 : S'être vu proposer du cannabis selon l'âge et la zone d'habitation *(n=1 126)*

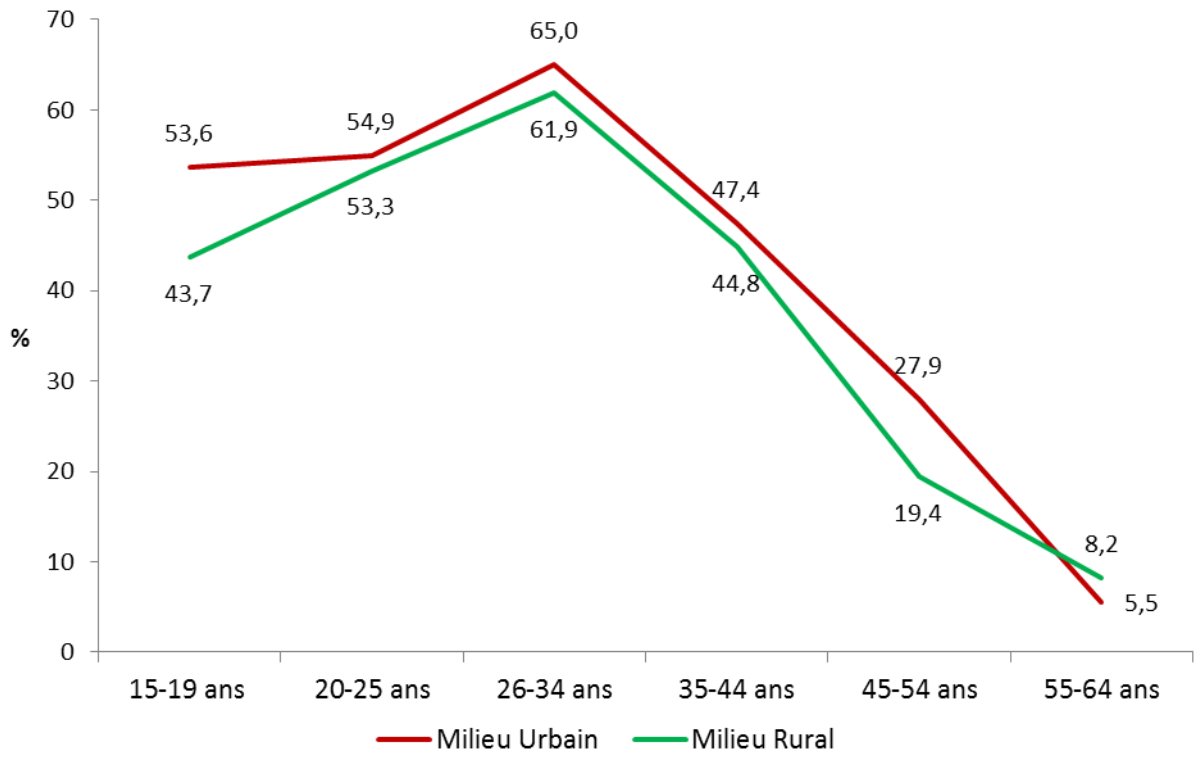

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

2.4.2. *Accessibilité au cannabis*[11]

45,3 % des 15-64 ans de la région pensent qu'il serait assez facile, voire très facile, d'obtenir du cannabis en 24 heures. Ils sont 47,8 % à penser la même chose en milieu urbain contre 41,9 % en milieu rural.

La part des personnes pensant qu'il est impossible, très difficile ou assez difficile d'obtenir du cannabis est significativement plus faible en milieu urbain (45,6 %) qu'en milieu rural (54,3 %). Cette différence est également constatée chez les femmes : ainsi, la part des femmes pensant qu'il est impossible, très ou assez difficile d'obtenir du cannabis est plus faible en milieu urbain (51,4 %) qu'en milieu rural (61,1 %).

Globalement, quel que soit le milieu de vie, la proportion d'hommes à penser qu'il est très facile de se procurer du cannabis en 24 heures est plus importante que celle des femmes.

Figure 27 : Accessibilité du cannabis selon le sexe et la zone d'habitation *(n=1 126)*

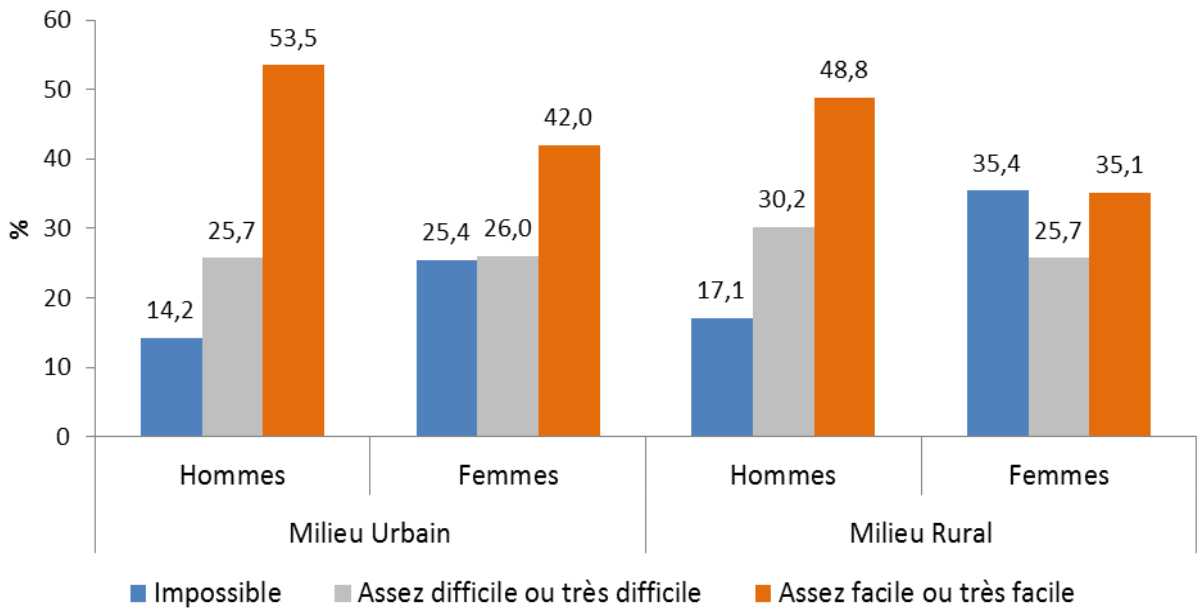

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Quelle que soit la zone d'habitation, la part de personnes jugeant qu'il est assez facile ou très facile d'obtenir du cannabis en 24 heures est plus importante chez les 15-34 puis elle décroît progressivement en fonction de l'âge.

Chez les 45-54 ans, la part de personnes pensant qu'il est impossible, très ou assez difficile d'obtenir du cannabis est plus faible en milieu urbain (39,7 %) qu'en milieu rural (57,4 %). Le même constat est observé chez les 55-64 ans. Ainsi, la part de personnes âgées

[11] Cf. encadré définitions page 63.

de 55 à 64 ans pensant qu'il est impossible, très ou assez difficile d'obtenir du cannabis est plus faible en milieu urbain (54,4 %) qu'en milieu rural (66,7 %).

Pour les catégories socio-professionnelles, un seul écart significatif a été relevé entre les deux zones d'habitation. Chez les professions intermédiaires, la part de personnes pensant qu'il est impossible, très ou assez difficile d'obtenir du cannabis est plus faible en milieu urbain (42,0 %) qu'en milieu rural (57,5 %).

2.4.3. Consommation de cannabis au cours de la vie

Plus d'un quart des 15-64 ans de la région ont déjà fumé du cannabis au cours de leur vie. La répartition selon l'expérimentation de cannabis au cours de la vie montre une différence significative entre le milieu urbain et le milieu rural. Ils sont 29,7 % a avoir eu un tel comportement en zone urbaine contre 21,7 % en zone rurale.

Quel que soit le milieu de vie, l'expérimentation du cannabis est un comportement plus souvent masculin.

Figure 28 : Expérimentation du cannabis selon le sexe et la zone d'habitation *(n=1 126)*

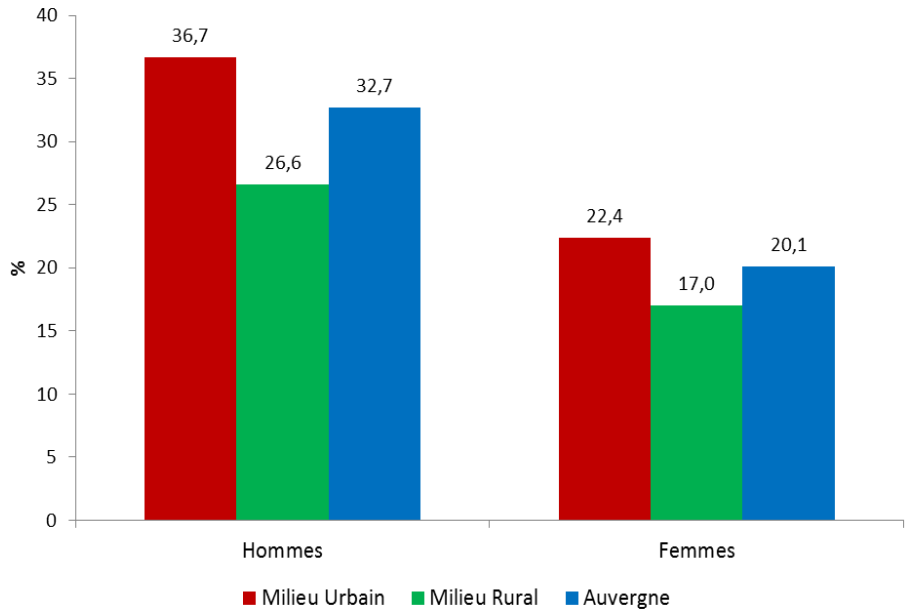

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

En milieu urbain comme en milieu rural, les individus les plus concernés par l'expérimentation de cannabis sont ceux âgés de 20 à 34 ans.

Globalement, la part d'expérimentateur de cannabis augmente jusqu'à 26-34 ans quel que soit le lieu de vie puis diminue en fonction de l'âge pour atteindre son plus bas niveau à 55-64 ans.

Une différence significative est observée chez les personnes âgées de 45 à 54 ans, les urbains ont plus souvent expérimenté le cannabis que les ruraux (respectivement 19,9 % contre 8,1 %).

Figure 29 : Expérimentation du cannabis selon l'âge et la zone d'habitation *(n=1 126)*

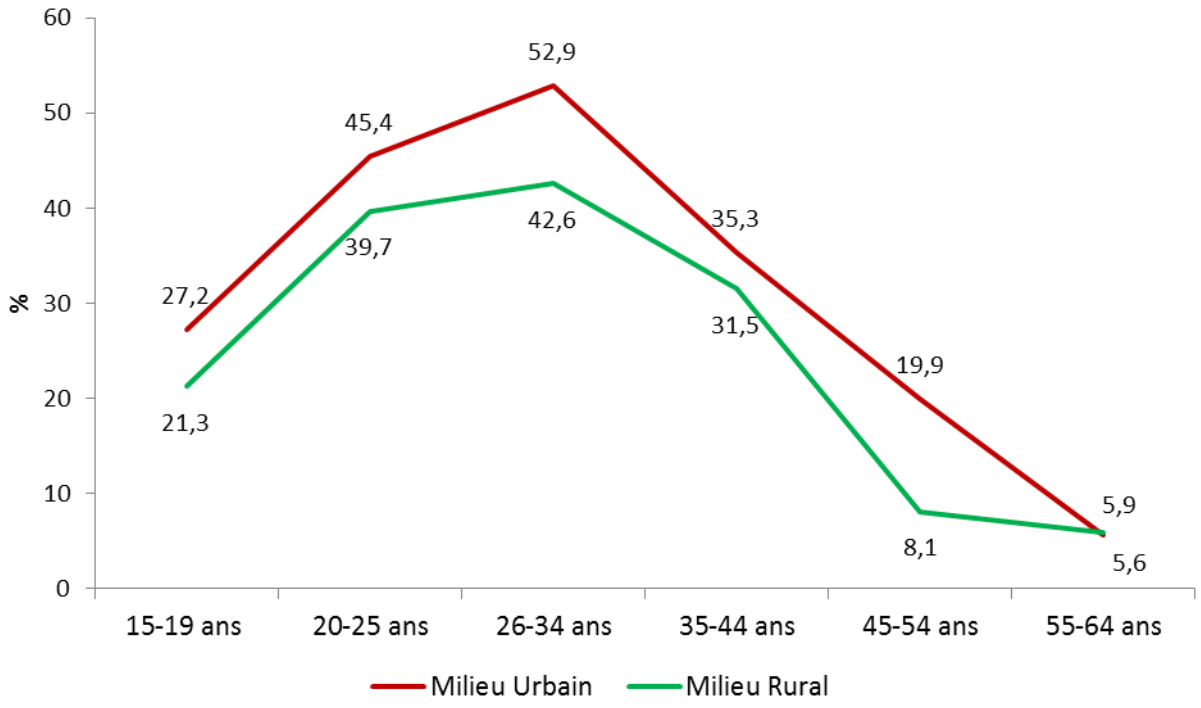

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

La répartition selon la catégorie socio-professionnelle concernant l'expérimentation de cannabis ne fait pas apparaître d'écart significatif entre le milieu urbain et le milieu rural.

L'âge moyen d'expérimentation du cannabis en Auvergne est de 19 ans. Il est de 18,8 ans pour les urbains et de 19,4 ans pour les ruraux.

La part la plus importante d'individus ayant fumé du cannabis pour la première fois est à 16 ans (23,5 %) pour le milieu urbain et à 18 ans (23,3 %) pour le milieu rural.

2.4.4. Consommation de cannabis au cours de l'année

6,4 % des Auvergnats âgés de 15 à 64 ans ont fumé du cannabis au cours des 12 derniers mois : ils sont 7,9 % dans ce cas en milieu urbain contre 4,3 % en milieu rural. Cette différence entre les deux lieux de vie est significative.

La consommation de cannabis au cours de l'année est un comportement plus souvent masculin quelle que soit la zone d'habitation.

La proportion de femmes ayant consommé du cannabis au cours de l'année est significativement plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 14 : Consommation de cannabis au cours de l'année selon le sexe et la zone d'habitation *(parmi les moins de 65 ans, n=1 126)*

%	Hommes	Femmes	Significativité
Milieu Urbain	11,4	4,4	***
Milieu Rural	7,4	1,3	***
Significativité	ns	***	
***** : significatif ns : non significatif**			

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

En milieu urbain, la consommation de cannabis au cours de l'année est plus importante chez les 15-25 ans puis cette proportion décroit progressivement en fonction de l'âge.

En milieu rural, la consommation de cannabis est plus souvent déclarée par les personnes âgées de 15 à 19 ans (10,0 %) et de 26 à 34 ans (10,8 %).

Globalement, quel que soit le lieu de vie, le taux de consommateurs de cannabis au cours de l'année décroit après 35 ans.

Figure 30 : Consommation de cannabis au cours de l'année selon l'âge et la zone d'habitation *(n=1 126)*

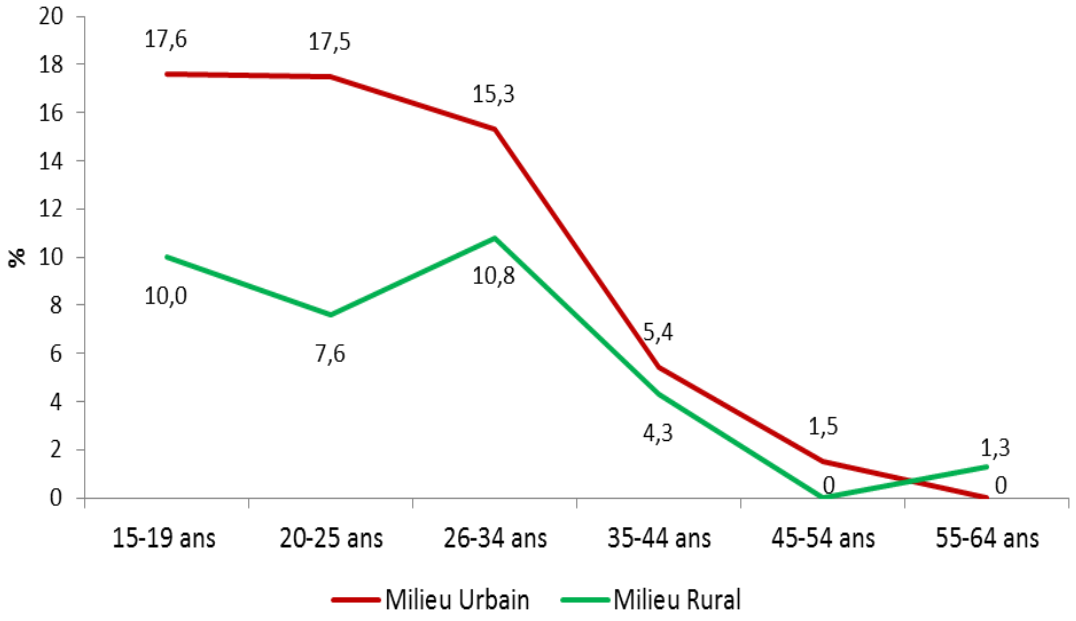

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

2.4.5. *Consommation récente de cannabis*

3,2 % des 15-64 ans de la région ont fumé du cannabis au cours des 30 derniers jours : 3,7 % des personnes vivant en milieu urbain ont eu un tel comportement contre 2,6 % des individus résidant en milieu rural.

La consommation récente de cannabis est un comportement plus souvent observé chez les hommes quel que soit le lieu de vie. En zone rurale, la proportion d'hommes fumeurs de cannabis au cours des 30 derniers jours est plus élevée que celle des femmes.

L'écart observé entre les femmes des différents lieux de vie est significatif. Ainsi, les femmes urbaines ont plus souvent consommé du cannabis récemment que les femmes rurales.

Tableau 15 : Consommation de cannabis au cours des 30 derniers jours selon le sexe et la zone d'habitation *(parmi les moins de 65 ans, n=1 126)*

%	Hommes	Femmes	Significativité
Milieu Urbain	4,1	3,2	ns
Milieu Rural	4,7	0,5	***
Significativité	ns	***	
*** : significatif	ns : non significatif		

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

La répartition des fumeurs de cannabis au cours des 30 derniers jours selon l'âge ne montre pas de différence significative entre le milieu urbain et le milieu rural.

Globalement, la part de consommateurs de cannabis au cours du dernier mois décroît progressivement en fonction de l'âge quel que soit le lieu de vie.

Figure 31 : Consommation de cannabis au cours des 30 derniers jours selon l'âge et la zone d'habitation *(n=1 126)*

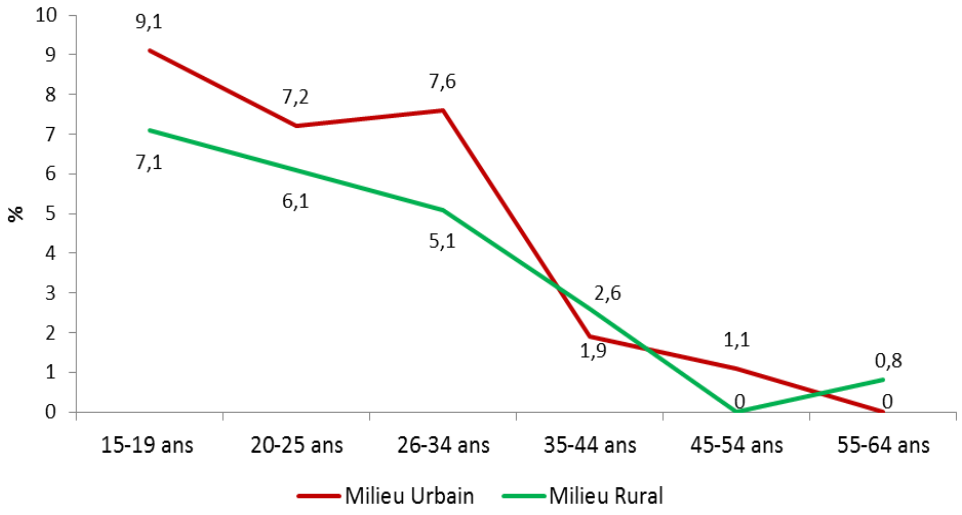

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

2.4.6. Consommation régulière de cannabis

1,8 % des Auvergnats âgés de 15 à 64 ans consomment du cannabis de façon régulière Cet usage régulier concerne 1,9 % des urbains contre 1,7 % des ruraux.

En milieu rural, aucune femme ne déclare consommer du cannabis de façon régulière. Il s'agit d'ailleurs d'un comportement plutôt masculin, et ce quelle que soit la zone d'habitation.

Figure 32 : Consommation régulière de cannabis au cours du mois selon le sexe et la zone d'habitation *(n=1 126)*

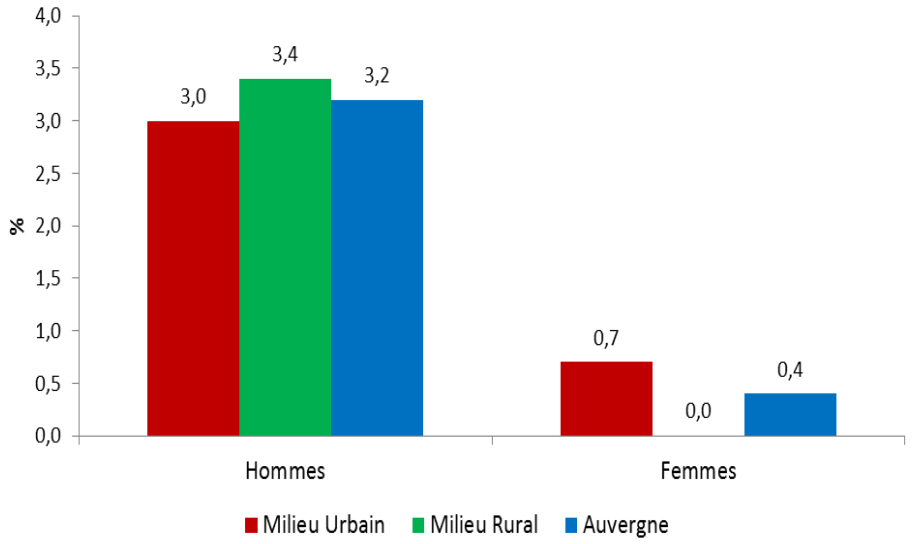

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

La répartition des fumeurs réguliers de cannabis au cours des 30 derniers jours ne montre pas de différence significative selon le milieu de vie.

Globalement, la part de consommateurs réguliers de cannabis au cours du dernier mois est à son maximum à 20-25 ans puis diminue progressivement en fonction de l'âge quelle que soit la zone d'habitation.

Figure 33 : Consommation régulière de cannabis au cours du mois selon l'âge et la zone d'habitation *(n=1 126)*

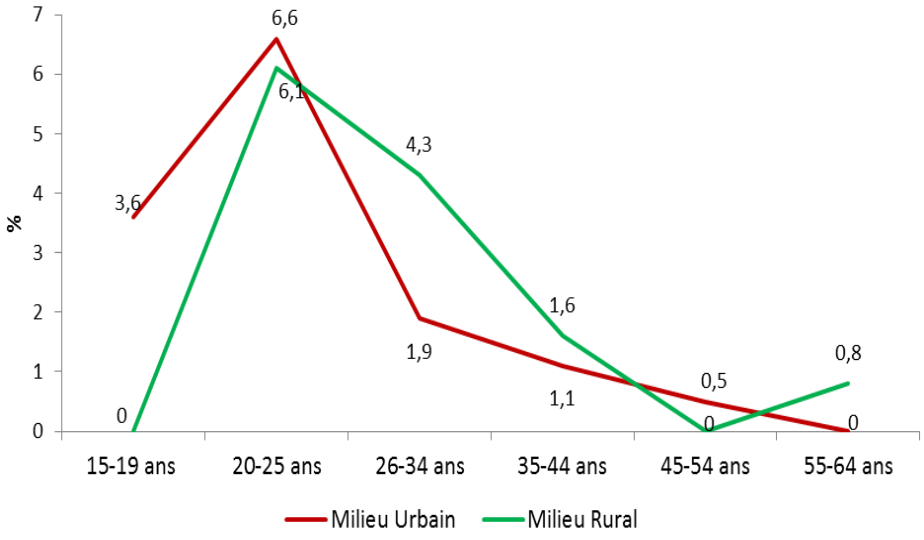

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Un quart des 15-64 ans consommateurs de cannabis en ont déjà fumé presque tous les jours pendant au moins un mois. En milieu urbain, ils sont 26,5 % à déclarer un tel comportement contre 24,3 % en milieu rural.

Un tel comportement a eu lieu en moyenne pour la 1ère fois à 19,3 ans pour les urbains et 20,6 ans pour les ruraux.

2.4.7. Mode d'approvisionnement de cannabis

Parmi les consommateurs de cannabis en Auvergne, 45,6 % l'ont acheté, 6,2 % l'ont cultivé et 67,3 % se sont vus offrir ce produit. Globalement, quel que soit le lieu de vie, le cannabis est plus souvent offert qu'acheté ou cultivé. En effet, les deux tiers des consommateurs auvergnats se sont vus offrir ce produit au cours des 12 derniers mois.

Figure 34 : Mode d'approvisionnement de cannabis* *(parmi les consommateurs de cannabis au cours de l'année de moins de 60 ans, n=60)*

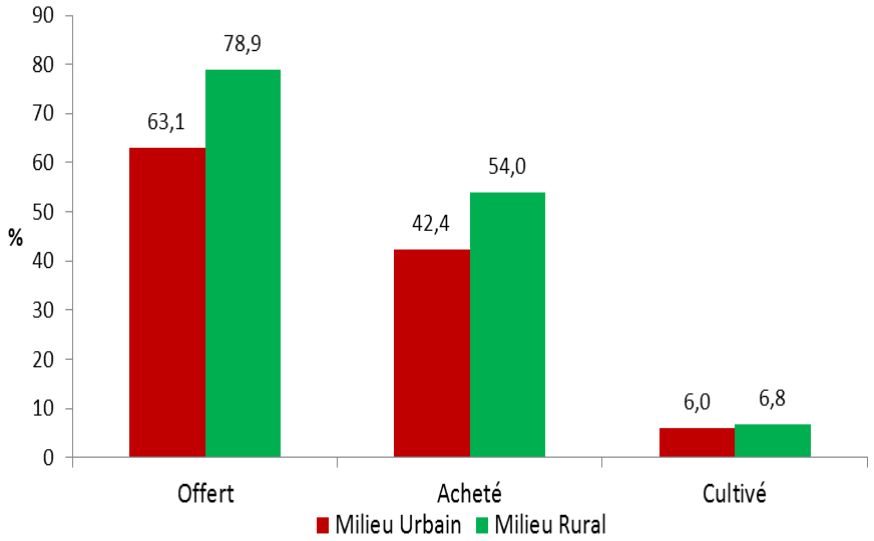

*Certaines personnes peuvent cumuler différents modes d'approvisionnement

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Les consommateurs urbains ayant eu un usage récent de cannabis ont dépensé en moyenne 30,15 euros au cours du mois pour leur consommation contre 26,71 euros pour les ruraux.

Aucun consommateur de cannabis enquêté en Auvergne n'a demandé de l'aide dans l'année pour réduire sa consommation de cannabis. En milieu urbain, 1,9 % y ont pensé mais aucun ne l'a fait contre 2,7 % en milieu rural.

2.4.8. *Expérimentation d'autres drogues illicites (hors cannabis) au cours de la vie*

7,9 % des 15-64 ans de la région ont consommé d'autres drogues illicites (hors cannabis) au cours de leur vie. Cela concerne 9,3 % des urbains et 6,0 % des ruraux.

L'expérimentation d'autres drogues au cours de la vie semble être un comportement plus souvent observé en milieu urbain et plus particulièrement chez les hommes. Cependant, les différences relevées ne sont que très rarement significatives, elles ne permettent donc pas d'établir un profil de ces consommateurs de drogues illicites.

Ainsi, aucune différence n'est constatée selon les sexes, et ce quelle que soit la zone d'habitation.

Figure 35 : Expérimentation d'autres drogues au cours de la vie selon le sexe et la zone d'habitation *(parmi les moins de 65 ans, n=1 126)*

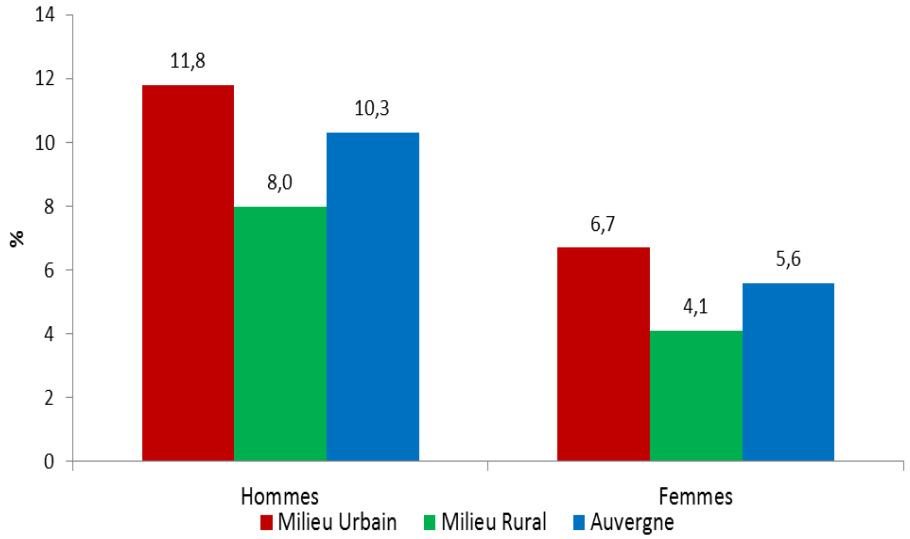

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

En milieu urbain, les 20-34 ans ont plus souvent expérimenté d'autres drogues illicites que les 45-64 ans.

En milieu rural, les expérimentateurs d'autres drogues sont plus souvent des personnes âgées de 35 à 44 ans.

Figure 36 : Expérimentation d'autres drogues au cours de la vie selon l'âge et la zone d'habitation *(parmi les moins de 65 ans, n=1 126)*

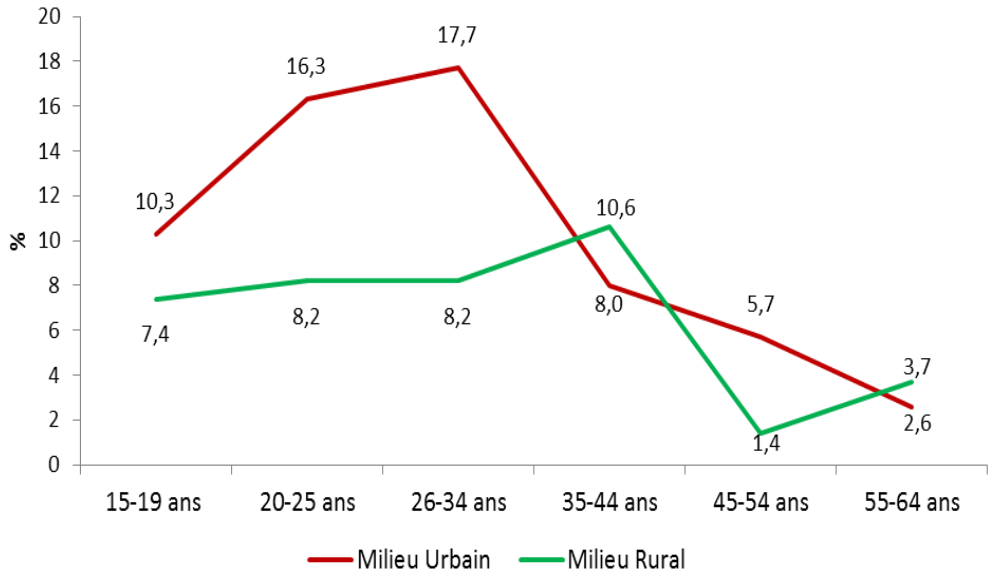

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Une différence est observée chez les professions intermédiaires : ceux vivant en milieu urbain déclarent plus fréquemment avoir consommé d'autres drogues illicites (hors cannabis) que ceux vivant en milieu rural (respectivement 11,6 % et 3,7 %).

En milieu urbain, 77,2 % des individus ayant consommé du cannabis au cours des 30 derniers jours et 94,0 % de ceux consommant du cannabis régulièrement ont déjà expérimenté d'autres drogues illicites au cours de leur vie.

En milieu rural, 69,7 % des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 30 derniers jours et 73,7 % des individus consommant du cannabis de façon régulière ont eu le même comportement.

Parmi l'ensemble des autres drogues expérimentées, les poppers sont les plus consommés au cours de la vie quel que soit le lieu d'habitation.

Après les poppers, les champignons hallucinogènes et la cocaïne sont les autres drogues les plus expérimentées par les personnes enquêtées.

Tableau 16 : Expérimentation d'autres substances psychoactives (hors tabac, alcool et cannabis) au cours de la vie selon la zone d'habitation

(parmi les moins de 65 ans, n=1 126)

%	Milieu Urbain	Milieu Rural	Région
Cocaïne	2,9	1,8	2,4
Héroïne	0,5	0,7	0,6
Subutex	0,3	0,3	0,3
Méthadone	0,1	0,0	0,1
Champignons hallucinogènes	3,1	1,9	2,6
Poppers	4,2	3,4	3,9
Ecstasy	1,6	1,0	1,3
Crack	0,1	0,0	0,1
LSD	1,5	1,0	1,3

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

2.4.9. Consommation d'autres drogues illicites (hors cannabis) au cours de l'année

La consommation d'autres drogues illicites (hors cannabis) au cours de l'année reste marginale. Elle concerne 2,5 % des 15-64 ans habitant en milieu urbain et 1,2 % de ceux résidant en zone rurale.

En milieu urbain comme en milieu rural, les hommes sont plus souvent des consommateurs d'autres drogues illicites au cours de l'année (respectivement 3,5 % et 2,5 %). Ce constat est particulièrement vrai en zone rurale où aucune femme interrogée n'a déclaré avoir consommé de telles drogues au cours de l'année.

Tableau 17 : Consommation d'autres substances psychoactives (hors tabac, alcool et cannabis) au cours de l'année selon la zone d'habitation
(parmi les moins de 65 ans, n=1 126)

%	Hommes	Femmes	Significativité
Milieu Urbain	3,5	1,5	ns
Milieu Rural	2,5	0,0	***
Significativité	ns	ns	
***** : significatif**	**ns : non significatif**		

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

La consommation d'autres drogues illicites n'est toutefois pas rare chez les fumeurs récents ou réguliers de cannabis : respectivement 37,8 % et 34,3 % de ces derniers vivant en milieu urbain ont consommé une autre drogue illicite au cours de leur vie contre 34,0 % et 52,5 % de ceux habitant une zone rurale.

Définitions

Proposition de cannabis : déclarer s'être déjà vu proposer du cannabis, du haschisch, de la marijuana, de l'herbe, un joint ou du shit.

Accessibilité : difficulté ou facilité pour obtenir du cannabis en vingt-quatre heures.

Usage récent de cannabis : déclarer avoir consommé du cannabis au cours des trente derniers jours.

Usage régulier de cannabis : déclarer avoir consommé du cannabis dix fois ou plus au cours des trente derniers jours.

2.5. La polyconsommation[12]

En Auvergne, 5,7 % des 15-64 ans ont déclaré une polyconsommation régulière. En milieu urbain, 5,9 % des individus ont révélé un tel comportement contre 5,5 % des personnes habitant en milieu rural.

Quel que soit le lieu de vie, les produits les plus souvent associés sont l'alcool et le tabac. Viennent ensuite le tabac et le cannabis. Plus rarement, une consommation simultanée de tabac, d'alcool et de cannabis est déclarée.

Figure 37 : Polyconsommation régulière de drogues licites et illicites chez les 15-64 ans selon la zone d'habitation *(parmi les moins de 65 ans, n=1 126)*

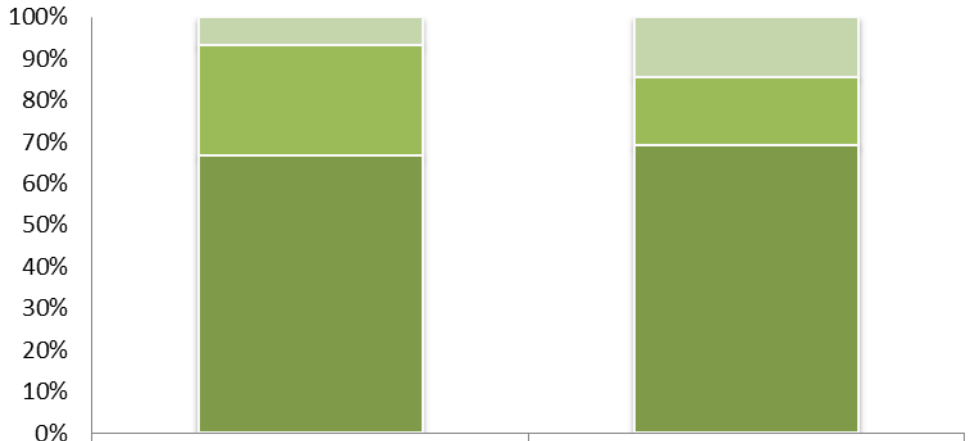

	Milieu Urbain	Milieu Rural
Tabac, alcool et cannabis	0,4	0,8
Tabac et cannabis	1,6	0,9
Tabac et alcool	4,0	3,8

Source : Baromètre santé Auvergne 2010 – Inpes, ORS Auvergne

Quelle que soit la zone d'habitation, aucune association régulière d'alcool et de cannabis sans tabac n'est déclarée.

En milieu urbain comme en milieu rural, la polyconsommation est un comportement plus souvent masculin. Quel que soit le milieu de vie, les hommes ont plus tendance que les femmes à consommer régulièrement du tabac et de l'alcool. Aucune femme ne consomme régulièrement à la fois du tabac, de l'alcool et du cannabis alors que 0,8 % des hommes urbains et 1,5 % des hommes ruraux âgés de 15 à 64 ans sont dans cette situation.

[12] Cf. encadré définitions page 65.

En Auvergne, une différence selon l'âge est également constatée suivant les produits associés : contrairement aux autres tranches d'âge, les jeunes de 20-25 ans déclarent plutôt une consommation régulière de tabac et de cannabis. Aucun jeune âgé de 15 à 25 ans ne consomme régulièrement du tabac, de l'alcool et du cannabis. Après 25 ans, ce sont surtout le tabac et l'alcool qui sont associés régulièrement.

Aucune différence significative n'est observée selon l'âge entre le milieu urbain et le milieu rural.

Définitions

Polyconsommation : Le terme polyconsommation désigne le fait de consommer, avec une certaine fréquence, plusieurs substances psychoactives de façon simultanée ou non. Nous nous limiterons ici à l'association d'alcool, de tabac et de cannabis, la prévalence des usages de la plupart des autres substances étant faible.

La *polyconsommation régulière* est définie ici comme le cumul d'au moins deux usages réguliers des trois produits les plus consommés (boire de l'alcool au moins 4 fois par semaine, fumer quotidiennement du tabac et avoir consommé au moins 10 fois du cannabis au cours des 30 derniers jours).

2.6. Synthèse

Des fumeurs réguliers ayant un tabagisme intensif plus souvent recensés en milieu rural qu'en milieu urbain

Quelle que soit la zone d'habitation, près des trois quarts des 15-85 ans de la région ont déjà expérimenté le tabac au cours de leur vie. Il s'agit d'un comportement majoritairement masculin aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine.

Près d'un quart des personnes interrogées sont des fumeurs réguliers, et ce quel que soit le lieu de vie. Globalement, la part de fumeurs réguliers augmente jusqu'à 20-25 ans pour les ruraux et 26-34 ans pour les urbains, puis décroit progressivement pour atteindre son niveau le plus bas à 75-85 ans quel que soit le milieu de vie. Une différence significative selon la zone d'habitation est remarquée chez les personnes sans activité professionnelle : dans cette population, les fumeurs réguliers se retrouvent plus souvent en zone urbaine (32 %) qu'en zone rurale (2 %).

En Auvergne, plus des deux tiers des fumeurs réguliers déclarent fumer 10 cigarettes ou plus par jour. Cette part est plus importante en milieu rurale (78 %) qu'en milieu urbain (61 %). Quelle que soit la zone d'habitation, le tabagisme intensif demeure un comportement majoritairement masculin. Chez les 26-34 ans, la part de fumeurs intensifs dans l'ensemble de la population est plus élevée en milieu rural (39 %) qu'en milieu urbain (19 %). À l'inverse, chez les personnes sans activité professionnelle, la part de fumeurs intensifs dans l'ensemble de la population est plus élevée en milieu urbain (16 %) qu'en milieu rural (2 %).

Une consommation d'alcool au cours de l'année chez les 20-25 ans plus élevée en milieu rural

En Auvergne et quel que soit le milieu de vie, près de neuf personnes sur dix déclarent avoir consommé de l'alcool au cours de l'année. Comme pour la consommation au cours de la vie, la consommation d'alcool au cours de l'année est un comportement plus souvent masculin, et ce quelle que soit la zone d'habitation. Chez les 20-25 ans, cette consommation d'alcool est plus fréquente pour les individus vivant en milieu rural (96 %) que pour ceux vivant en milieu urbain (80 %).

Environ 15 % des 15-85 ans de la région déclarent boire de l'alcool tous les jours, 32,1 % de façon hebdomadaire et 39,3 % de façon mensuelle ou moins. Globalement, la répartition selon le type de consommation d'alcool ne montre pas de différence significative entre le milieu urbain et le milieu rural. Quelle que soit la commune d'habitation, la consommation quotidienne d'alcool augmente avec l'âge. Chez les personnes sans activité professionnelle, la part de consommateurs hebdomadaires d'alcool est plus importante en milieu urbain (25 %) qu'en milieu rural (6 %).

La consommation massive ponctuelle d'alcool, c'est-à-dire boire six verres ou plus en une même occasion, n'est pas rare. Quelle que soit la zone d'habitation, plus d'un tiers des 15-85 ans ont eu une consommation massive ponctuelle d'alcool au cours des douze derniers mois. Quelques différences significatives sont mises en évidence selon la zone d'habitation :

chez les 45-54 ans, la part de personnes ayant eu une consommation massive ponctuelle d'alcool une fois par mois au cours de l'année est plus élevée en milieu rural (27 %) qu'en milieu urbain (14 %). De même, chez les employés, la part de personnes ayant eu ce type de comportement une fois par mois au cours de l'année est plus importante en milieu rural (14 %) qu'en milieu urbain (6 %).

Selon le test Audit complet permettant de repérer l'abus-dépendance alcoolique, 11 % des 15-85 ans ont une consommation à risque et 2 % ont un risque de dépendance à l'alcool en Auvergne. La part de personnes ayant un risque de dépendance à l'alcool est significativement plus importante en milieu urbain (3 %) qu'en milieu rural (1 %). Cette différence se rencontre également chez les hommes de la région.

Chez les cadres, la part de personnes ayant une consommation à risque est plus élevée en milieu rural (16 %) qu'en milieu urbain (5 %).

Les ivresses répétées plus fréquentes en zone urbaine

En Auvergne, 17 % des 15-75 ans ont été ivres au moins une fois au cours des 12 derniers mois. L'ivresse au cours des 12 derniers mois est un comportement plus souvent masculin quelle que soit la zone d'habitation. La répartition des ivresses selon l'âge et le milieu de vie ne montre pas de différence significative entre le rural et l'urbain. Les ouvriers urbains déclarent plus souvent une ivresse au cours des douze derniers mois que les ouvriers ruraux.

Près de 9 % des 15-75 ans de la région ont eu des ivresses répétées. Cette part est significativement plus élevée en zone urbaine (11 %) qu'en zone rurale (6 %).

La consommation de cannabis plus souvent déclarée en zone urbaine

Un peu moins de la moitié des 15-64 ans de la région pensent qu'il serait assez facile, voire très facile, d'obtenir du cannabis en 24 heures. L'accessibilité au cannabis est jugée plus facile en zone urbaine. Ainsi, la part des personnes pensant qu'il est impossible, très difficile ou assez difficile d'obtenir du cannabis en 24 heures est significativement plus importante en milieu rural (54 %) qu'en milieu urbain (46 %). Cette différence entre le milieu de vie est également constatée chez les femmes.

Quelle que soit la zone d'habitation, la part de personnes jugeant qu'il est assez facile ou très facile d'obtenir du cannabis en 24 heures est plus importante chez les 15-34 ans puis elle décroît progressivement en fonction de l'âge. Les 45-64 ans vivant en milieu rural jugent plus compliqué d'obtenir du cannabis en 24 heures que les 45-64 ans vivant en milieu urbain. De même, les professions intermédiaires vivant en milieu rural jugent plus difficile d'obtenir du cannabis en 24 heures que les professions intermédiaires vivant en milieu urbain.

L'expérimentation de cannabis au cours de la vie est plus importante en milieu urbain : 30 % de ces derniers déclarent avoir déjà fumé du cannabis contre 22 % des ruraux. Cette différence entre les milieux de vie est également constatée chez les 45-54 ans.

Les Auvergnats âgés de 15 à 64 ans résidant en milieu urbain ont plus souvent déclaré avoir fumé du cannabis au cours des 12 derniers mois (8 %) que les ruraux (4 %). Cette différence entre les deux lieux de vie est également constatée chez les femmes. Globalement,

quel que soit le lieu de vie, le taux de consommateurs de cannabis au cours de l'année décroit après 35 ans.

La consommation récente de cannabis est déclarée par 4 % des urbains et 3 % des ruraux. Les femmes urbaines ont plus souvent consommé du cannabis récemment que les femmes rurales.

La consommation d'autres drogues illicites similaire en zone urbaine et en zone rurale

8 % des 15-64 ans de la région ont consommé d'autres drogues illicites (hors cannabis) au cours de leur vie. Cela concerne 9 % des urbains et 6 % des ruraux. La différence entre ces deux lieux de vie n'est pas significative. Une différence est observée chez les professions intermédiaires : ceux vivant en milieu urbain déclarent plus souvent consommer d'autres drogues illicites (hors cannabis) que ceux vivant en milieu rural.

La consommation d'autres drogues illicites (hors cannabis) au cours de l'année reste marginale. Elles concernent 2,5 % des 15-64 ans habitant en milieu urbain et 1,2 % de ceux résidant en zone rurale.

Bibliographie

[1] Legleye S, Spilka S, Le Nézet O, Hassler C, Choquet M. Alcool, tabac et cannabis à 16 ans. Tendances 2009 ; (64) : 1-6.

[2] Delaquis S, De moissac D. La consommation de drogues illicites chez les adolescents francophones du Manitoba. Cahiers franco-canadiens de l'Ouest 2007 ; 19(2) : 177-189.

[3] Choquet M, Menke H, Ledoux S, Manfredi R. Les troubles du comportement parmi les 13-16 ans selon la zone d'habitation. Population 1993 ; 48(1) : 63-81.

[4] Spilka S, Le Nézet O, Tovar ML. Les drogues à 17 ans : premiers résultats de l'enquête ESCAPAD 2011. Tendances 2012 ; (79) : 1-4.

[5] Amsellem-Mainguy Y, Timoteo J. Atlas des jeunes en France : les 15-30 ans, une génération en marche. Paris : Ed. Autrement ; 2012.

[6] Aubertin MX, Morel T. Chronique d'une alcoolisation festive. Les 16-21 ans : NO-NOS LIMIT(ES) !. Paris : Haut-Commissaire à la Jeunesse ; 2009.

[7] L'alcoolisation en milieu rural au prisme de deux publics : les jeunes et les aînés. Actes de la session 5 des Journées de la prévention ; 10-11 avril 2008 ; Paris. Saint-Denis : Inpes ; 2008. Disponible : URL : http://www.inpes.sante.fr/jp/cr/2008/s5.asp

[8] EOS Gallup Europe. Les jeunes et la drogue. Flash Eurobaromètre 2004 : (158) ; 1-144.

[9] Obradovic I. Synthèse des focus groups « consultations jeunes consommateurs ». Saint-Denis : OFDT ; 2011.

[10] Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies. Drogues et dépendances, données essentielles. Paris : Ed. La Découverte ; 2005.

[11] Beck F, Guignard R, Richard JB, Tovar ML, Spilka S. Les niveaux d'usage des drogues en france en 2010. Tendances 2011 ; (76) : 1-6.

[12] Hill C. Épidémiologie du tabagisme. La revue du praticien 2012 ; 62(3) :325-329.

[13] Drogues, chiffres clés : 4ème édition. Saint-denis : OFDT ; 2012.

[14] Beck F, Gautier A, Guignard R, Richard JB. Une méthode de prise en compte du dégroupage total dans le plan de sondage des enquêtes téléphoniques auprès des ménages. Dans : Tremblay ME, Lavallée P, El Hadj Tirari M (dir). Pratiques et Méthodes de sondage. Paris : Dunod ; 2011. p. 310-314.